

SPORT JEUDI

Les séries de la coupe Stanley

pages C-1 à C-3

Islanders 9
Maple Leafs 2

Blues 4
Penguins 2

Rangers 3
Kings 1

Sabres 3
Canucks 2

Flames 4
Black Hawks 3

North Stars 5
Bruins 4



**Flyers 6
Nordiques 4**
Le gardien des Nordiques, Daniel Bouchard, a fait face à une mitraille de 45 lancers des Flyers avant de participer à une échauffourée, en fin de match.



**Oilers 6
Canadien 3**
Wayne Gretzky a donné un spectacle à sa mesure, récoltant cinq passes sur les six buts des siens. Gretzky a demandé qu'une sixième assistance, qu'on lui avait accordée, soit retirée.

Le débat est suspendu Impasse brisée à Ottawa

par André PREFONTAINE
OTTAWA (PC) — Les trois partis politiques représentés aux Communes ont crié victoire hier peu après l'annonce de la conclusion d'une entente éliminant l'impasse qui paralysait le débat sur le projet de résolution constitutionnelle depuis sept semaines.
Peu après la période des questions, dont aucune n'a porté sur la constitution contrairement aux derniers mois, le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a lu à la Chambre le texte de cet accord que le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, M. Stanley Knowles, a qualifié "d'historique".
Le compromis accepté par M. Pinard et ses homologues du Parti conservateur, M. Walter Baker, et du

NPD, M. Knowles, et qui repose sur une suggestion formulée lundi par le chef du NPD, M. Ed Broadbent, prévoit que le gouvernement ajournera le débat constitutionnel jusqu'au 21 avril.

Ainsi, après le congé de Pâques, le débat constitutionnel reprendra aux Communes pour trois jours pendant lesquels la Chambre siégera suivant un horaire élargi et le droit de parole de chaque député passera de 40 à 30 minutes. Le Parti conservateur et le NPD auront jusqu'à 18 heures le 21 pour présenter leurs amendements à la résolution alors que le gouvernement pourra le faire jusqu'à 22 heures.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autre texte en page A-3

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Un second mandat pour Lévesque

le directeur de l'éditorial, M. Marcel Pépin, se prononce aujourd'hui pour la réélection du gouvernement, page A-6

demain, le rédacteur en chef, M. Claude Masson, donnera ses choix de candidats pour la région 03

Peu de députées à prévoir
la chronique de Gilles Lesage, page A-6

La bataille de Montréal
dossier, page A-7

Assemblée monstre du PLQ
page B-3

Mgr Vachon voit un bel avenir à l'Eglise d'ici

par Jean MARTEL
Le nouvel archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, considère l'avenir de l'Eglise d'ici avec une vive confiance. Que ce soit au niveau de la foi ou à celui de la simple constatation de ce qui s'y déroule actuellement, il

est animé d'un sentiment d'optimisme envers l'Eglise.
Mgr Vachon a été nommé samedi dernier archevêque du plus ancien diocèse d'Amérique du Nord. A cette occasion, il a bien voulu accorder une longue entrevue au SOLEIL. Cet en-

retien, qui s'est déroulé dans ses bureaux de l'archevêché, a permis d'aborder de nombreux sujets: l'engagement social du chrétien, la confessionnalité scolaire, l'éducation sexuelle à l'école, les effectifs du clergé, l'avenir des paroisses, la visite du

pape au Canada, les transformations de l'Eglise, le rôle des laïques, etc.
Pour Mgr Vachon, l'Eglise est d'abord un mystère de foi. Elle est (Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autre texte en page A-2

jeudi



Les Plouffe... dans l'intimité
Il n'y avait pas foule, hier, à la première journée de projection du film "Les Plouffe" pour le grand public. A cause du hockey, peut-être... page B-8

Le PQ en avance dans Limoilou et Charlesbourg

page A-4

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-8 à B-11
Bridge	D-13
Carrières et professions	C-6
Décès	D-15
Economie-finances	C-9 à C-12
Editorial	A-6
Feuilleton	B-11
Horoscope	D-3
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-11
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-4
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-10

Bouche cousue

LONDRES (AP) — Un immigrant grec, Constantin Fermatoglou, a demandé le divorce et réclamé 20.000 livres, environ \$5.500, de dommages-intérêts à son épouse parce qu'elle refuse de l'embrasser sur la bouche. Devant le tribunal, il a estimé que sa femme ne remplissait pas ses obligations matrimoniales et il a produit un document scientifique soulignant que "le baiser est une habitude remontant à l'ère préhistorique, une source de plaisir et un moyen socialement accepté de manifester sa tendresse".

météo

Nuageux avec quelques averses à Québec et dans l'Est, maximum de 7 à 12. Demain, ensoleillé et moins doux.

détails, page D-2



C'est tout ce qui restait des Ateliers de soudure de Rimouski après l'explosion survenue quand un employé réparait un camion citerne affecté au transport de l'essence. Une dépanneuse tente ici de sortir le camion des décombres.

Explosion dans un atelier de soudure à Rimouski Deux morts, six blessés

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Une violente explosion survenue hier matin à Rimouski, dans un atelier de soudure, a fait au moins deux morts et six blessés graves.

L'accident est survenu à 10h45.

aux Ateliers de soudure de Rimouski Ltée, situés sur le boulevard Jessop, à proximité de la rue Léonidas. Des travailleurs effectuaient des travaux de soudure sur un camion-citerne quand l'immense réservoir a explosé.
Les victimes sont deux frères, Julien et Marcel Beaulieu, de Saint-Valérien, âgés respectivement de 23 et

25 ans. Le dernier était marié depuis moins de deux ans.
Sous la violence du choc, le toit a été projeté dans les airs et les murs en blocs de béton se sont effondrés, portes et fenêtres volant à plus de 100 pieds de l'édifice. De nombreux véhicules situés dans un rayon d'une

(Suite à la page A2, 1re col.)

La GRC arrête le chanteur Dubois pour trafic d'héroïne

MONTREAL (PC) — Le chanteur rock Claude Dubois a été arrêté hier soir au cours d'une transaction de 50 grammes d'héroïne évalués à plus de \$20.000 avec un agent secret de la Gendarmerie royale du Canada.
L'artiste devait être traduit devant le tribunal ce matin pour répondre à des accusations de trafic d'héroïne.
Un porte-parole de la GRC a indiqué que le chanteur aurait agi (Suite à la page A2, 4e col.)



Le chanteur Claude Dubois

Mgr Vachon... (Suite de la première page)

fondée sur le Christ, mort et ressuscité. Ce mystère débouche sur la vie. De là vient la confiance qu'il a envers l'Église.

Cet optimisme fondé sur la foi ne l'empêche pas de percevoir les dangers du monde d'aujourd'hui: un monde fait de bruits, de choses, de changements. L'être humain y éprouve de la difficulté à sauvegarder même les valeurs simplement humaines: par exemple, le temps qu'on prend pour se parler.

Mais, selon Mgr Vachon, il y a dans l'Église un tel foisonnement que l'on se demande pourquoi on perdrait confiance. En effet, on sent la présence de l'Esprit; on réalise que des chrétiens vivent intensément des expériences spirituelles; on assiste à un essor de créativité, de renouvellement, d'innovation. Et pour illustrer sa pensée, Mgr Vachon donne l'exemple des cafés chrétiens: aurait-on imaginé cela il y a quelques années?

Responsabilité commune

D'autre part, le nouvel archevêque de Québec signale les transformations profondes qu'a traversées, depuis le concile Vatican II, l'Église catholique, particulièrement l'Église québécoise.

Par exemple, la conception selon laquelle l'Église est le peuple de Dieu a marqué un changement profond. Depuis lors, l'Église est perçue comme le rassemblement des baptisés et des confirmés qui ont tous la responsabilité de leur Église.

"Cela a comme conséquence, de dire Mgr Vachon, de créer une communauté spirituelle de tous les baptisés et d'établir une égalité de base entre tous, fondée sur le baptême et rattachée au Christ."

Il rappelle une autre transformation majeure qu'a vécue l'Église depuis le concile: la notion de liberté religieuse. Le jugement de conscience de chacun devient la règle et ce jugement doit être respecté.

Mgr Vachon fait remarquer que ces transformations se sont traduites par une participation et une consultation dans les Églises locales; dans le diocèse de Québec, cela s'est manifesté par la création d'un conseil de prêtres et d'un conseil de pastorale. Toutefois, on n'a pas encore atteint l'idéal dans ces domaines de la participation et de la consultation. Il y a encore des confiances à développer, des peurs à vaincre, des inexpériences à accepter.

"Ces transformations, affirme-t-il, ont conduit l'Église du Québec à lancer un appel général à tous: un appel à la responsabilité commune. Chacun est investi du pouvoir d'y répondre."

Malgré tout, il constate qu'il est un domaine où l'Église doit évoluer encore: c'est vers l'acquisition d'une plus grande sensibilité envers l'injustice, l'inégalité sociale, la solitude, la souffrance. Mais il signale que des initiatives sont déjà prises en ce domaine, par exemple à l'endroit des malades, des handicapés.

Prêtres et laïques

Concernant les effectifs du clergé de Québec, Mgr Vachon croit que le diocèse a été privilégié, parce qu'il n'y a pas eu de baisse catastrophique des vocations, situation que d'autres diocèses ont connue. Actuellement, il y a 50 jeunes du diocèse de Québec qui se destinent au sacerdoce.

Malgré ce nombre de séminaristes, il y a une diminution des effectifs du clergé: une diminution qui provient des décès et des mises à la retraite. Mgr Vachon déclare que cette situation va obliger le diocèse à faire appel aux laïques. Il précise que cela n'est pas la seule raison de l'appel lancé aux laïques; la raison profonde, c'est plutôt leur responsabilité en tant que baptisés de la mission de l'Église.

Cependant, il ajoute que la baisse du nombre de prêtres devient la circonstance qui permet de prendre conscience du rôle des laïques. "Les laïques, dit-il, n'exercent pas une fonction de compensation; laïques et prêtres ont une fonction complémentaire."

Une école ouverte

Concernant la confessionnalité des écoles, Mgr Vachon considère qu'il est difficile de porter un jugement d'ensemble, tellement la situation des écoles québécoises varie selon qu'on est en ville ou dans un milieu rural.

Toutefois, il insiste pour dire l'importance très grande que l'Église attache à l'école catholique.

Mais, continue-t-il, comme l'école est publique, tous ont le droit d'y être respectés. Aussi doit-elle être ouverte, large et respectueuse de tous. Trois grands principes doivent l'animer: le respect du droit des gens, la conscience de l'égalité de tous et l'esprit démocratique.

Au sujet du projet d'éducation sexuelle dans les écoles, l'archevêque croit qu'il faut laisser les gens s'exprimer sur ce sujet qui devient un véritable débat au Québec.

"C'est un sujet délicat, ajoute-t-il, mais on ne peut nier la sexualité. Les jeunes sont touchés très tôt par ces questions, par le biais de la télévision, des revues. Il faut une certaine éducation sexuelle."

Il est d'avis que cette éducation doit être graduée, adaptée et qu'elle ne doit pas se situer seulement au niveau des techniques, mais aussi à celui des valeurs humaines et chrétiennes.

L'avenir des paroisses

LE SOLEIL a demandé à Mgr Vachon ce qu'il pensait de l'avenir incertain de quelques paroisses. Doit-on fermer ces églises qui sont situées dans des quartiers en voie de dépeuplement et qui sont peu fréquentées?

Il fait remarquer qu'avant de décider du sort d'une paroisse, il faut regarder les diverses voies qui se présentent. Il en énumère trois: le regroupement des paroisses, l'apport que pourraient donner les diacres permanents (il y en a 37 dans le diocèse) et les responsabilités que les laïques peuvent assumer.

Il signale que ce ne sont pas tous les paroissiens qui sont préparés à ces tâches et à ces changements. Aussi faut-il tenir compte des réactions des gens avant de décider de fermer une église.

Interrogé sur l'opinion qu'il a concernant un éventuel voyage du pape au Canada, Mgr Vachon espère que Jean-Paul II viendra au pays. D'ailleurs, à l'occasion d'un sondage effectué à ce sujet auprès des évêques canadiens, Mgr Vachon a répondu qu'il était d'accord avec le projet d'inviter le pape à venir nous visiter.



Mgr Louis-Albert VACHON

Un homme très respectueux des personnes

par Jean MARTEL

Mgr Louis-Albert Vachon, nouvel archevêque de Québec, est un homme très respectueux des personnes et pour qui la qualité des contacts interpersonnels est très importante. Voilà le témoignage unanime que rendent ceux qui le connaissent de près.

Son secrétaire, M. Jean Lamontagne, le voit comme un homme rempli de savoir-vivre et d'une grande délicatesse.

"C'est un homme perspicace et qui perçoit vite ce qui est vrai. Il a une grande foi, une foi qu'il sait d'ailleurs communiquer aux autres."

M. Lamontagne le considère aussi comme un leader et un homme qui a acquis une grande culture.

Parmi les personnes qui sont très proches de Mgr Vachon, on nous a signalé le nom de M. et Mme Robert De Coster de Sillery. M. De Coster, qui est président de Sidbec, affirme que le nouvel archevêque de Québec est leur ami le plus choyé.

Son épouse et lui considèrent Mgr Vachon comme un être simple, sensible et qui aime rire. Sa foi est sans bornes, ainsi que sa charité.

"Il a un sens très profond du devoir et de la justice, ainsi que de la dignité de la charge qui lui a été confiée."

La rencontre entre Trudeau et les "huit" demeure incertaine

OTTAWA (d'après PC) — Une question importante demeurait sans réponse, hier, à la suite de l'entente sur le débat constitutionnel aux Communes:

Est-ce que le premier ministre Trudeau rencontrera les premiers ministres provinciaux la semaine prochaine, s'il est invité?

Les réponses à la question provenant du bureau du premier ministre et des capitales provinciales ne faisaient qu'ajouter à la confusion.

Les premiers ministres de huit provinces se sont entendus la semaine dernière, pour se rencontrer à Ottawa le 16 avril afin d'apporter la touche finale à une formule d'amendement qu'ils désirent voir M. Trudeau utiliser dans son projet constitutionnel.

Soumis à un interrogatoire serré de la part du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, aux Communes, mardi, M. Trudeau a déclaré qu'il rencontrerait les premiers ministres mais à certaines conditions. Il s'agissait d'une volte-face de sa part.

Alors, certains premiers ministres, notamment M. Bill Bennett de la Colombie-Britannique, ont déclaré que M. Trudeau n'était pas invité à cette rencontre.

M. Sterling Lyon du Manitoba, porte-parole des huit, a déclaré douter

que le premier ministre soit invité à la réunion du 16 avril. Les premiers ministres finiront leur travail avant qu'il y ait des pourparlers avec M. Trudeau.

Le bureau du premier ministre a fait savoir en réponse aux questions, que M. Trudeau avait fait son offre, que des premiers ministres avaient dit qu'il n'est pas invité et que "donc, il attendra quelque chose d'autre".

Un porte-parole a refusé de préciser catégoriquement si M. Trudeau rencontrerait ou non les premiers ministres.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — L'allure du marché des valeurs était irrégulière à l'ouverture de la séance, ce jeudi matin, à la Bourse de Montréal.

Dome Pete grimpa de 1/2 à \$93 et Noranda gagna 1/4 à \$31 1/2, tandis que BC Forest perdit 1/4 à \$22 1/2 et Alcan Fléchissait de 1/4 à \$44.

A Toronto

Marché actif mais irrégulier en début de séance, ce jeudi, à la Bourse de Toronto.

La GRC...

(Suite de la première page)
pour le compte d'un important groupe de trafiquants.

Claude Dubois aurait également eu en sa possession quelques grammes d'héroïne, conservée, selon la GRC, pour son usage personnel.

Joseph Sabbagh, considéré par les policiers comme le chef de l'organisation, était présent lors de l'arrestation du chanteur et devait lui aussi comparaître en cour ce matin.

LA QUOTIDIENNE (tirage de mercredi)

6-7-3

LOTO-SELECT

8-4-1-2

Informations: 643-8990

Fermeture forcée des abattoirs

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture a annoncé, mercredi, que la plupart des abattoirs de bétail et de volaille de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont dû fermer leurs portes, hier matin à la suite de la "maladie" simultanée de dizaines de vétérinaires du gouvernement.

Ces vétérinaires veulent ainsi manifester leur désapprobation devant la lenteur des négociations entre leur syndicat et Ottawa.

En février dernier, une centaine d'abattoirs de l'Ontario et du Québec ont fermé pour une journée, à cause d'une "maladie" semblable. La contagion a maintenant atteint l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les principales questions litigieuses, soumises à la conciliation, sont les salaires et les postes vacants non remplis. Les vétérinaires gagnent actuellement entre \$22,863 et \$42,841 par année.

Réactions

M. Charlie Gracey, gérant général de la Canadian Cattlemen's Association, a qualifié les vétérinaires

"d'irresponsables et de malhonnêtes".

"Ces soi-disants professionnels, a-t-il dit, tiennent l'industrie en otage."

M. Gracey a expliqué qu'une journée comme cela coûtait extrêmement cher.

La convention collective des vétérinaires est expirée depuis décembre dernier.

le mot du jour

Trésor caché

Quand on parle de bilan, on est entièrement plongé dans les finances. Il est donc superflu d'accoler le mot financier à bilan. Si l'on ne veut pas employer le mot bilan seul, il faut dire l'état, le tableau financier.

Pierre BELLEAU

Le TAILLEUR SHANTUNG



le tailleur blanc d'été
tailleur d'été en shantung léger.
Blazer droit à revers surpiqués.
poches passepoilées. Jupe ligne A
ouverte sur un côté devant, avec
plis accordéon. 8 à 16 \$95.

la contemporaine®

la maison
simons

place de l'hôtel de ville / place st. joy ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Impasse... (Suite de la première page)

Le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, mettra aux voix ces amendements jeudi le 23 avril à 21h45 et aucun député ne pourra présenter de modifications à compter de ce moment.

Par la suite, le débat sur la constitution sera ajourné à nouveau jusqu'à ce que la Cour suprême ait statué sur les appels des jugements de première instance de la cour d'appel du Manitoba, favorable au gouvernement fédéral, et de celui de la cour d'appel de Terre-Neuve qui déclarait illégale la démarche unilatérale d'Ottawa.

Après cette décision de la Cour suprême, et advenant qu'elle donne raison au gouvernement Trudeau, le débat reprendra alors pendant deux dernières journées aux Communes suivant des heures de séances prolongées au cours desquelles les députés ne pourront parler que pendant 20 minutes chacun. Au terme de ces deux jours, le vote historique sur la résolution constitutionnelle sera pris et celle-ci, une fois adoptée, prendra la direction de la Grande-Bretagne.

Pour le président du Conseil privé, M. Pinard, il demeure "toujours possible" que le rapatriement de la constitution puisse se faire avant la date cible du 1er juillet grâce à l'échéancier compris dans l'entente d'hier. A son avis, celle-ci démontre la "flexibilité" dont le premier ministre Trudeau a fait preuve dans l'ensemble du dossier constitutionnel.

L'accord accepté hier "s'avère préférable à toute autre procédure à laquelle nous aurions pu recourir en l'absence d'une entente", a ajouté M.

Pinard. Celui-ci avait donné avis lundi soir que le gouvernement se servirait du bâillon pour faire débloquer le débat sur la constitution.

Pour M. Pinard, le principal gain du gouvernement dans cette entente aura été d'obtenir "un accord pour mettre fin en cinq jours à un débat très important".

Le chef de l'Opposition, M. Clark, a estimé quant à lui, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier, que son parti avait joué "pleinement son rôle dans le dossier constitutionnel". A son avis, le PC "s'est servi de sa force et de sa stratégie parlementaire de manière à permettre aux tribunaux de statuer et aux premiers ministres provinciaux de se préparer".

"Nous avons joué notre rôle et j'espère que les autres intervenants dans le débat sur la constitution joueront le leur", a expliqué le chef conservateur. Il a aussi cherché à minimiser les concessions de son parti sur la tenue de votes sur des amendements à une résolution qu'il qualifiait d'"illégal" la semaine dernière et sur la durée du débat aux Communes après le jugement de la Cour suprême.

Ceci a d'ailleurs amené M. Clark à exprimer le souhait que la rencontre à Ottawa, le 16 avril, des premiers ministres des huit provinces dissidentes puisse aboutir à une entente sur une formule de rechange aux propositions constitutionnelles d'Ottawa. Il espère aussi que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick pourront se rallier à un tel consensus.

Deux morts... (Suite de la première page)

centaine de pieds ont subi de lourds dégâts, et des édifices voisins ont également été affectés dont celui de la firme Boulevard Chevrolet, qui aurait rapporté à la sûreté municipale des dommages d'environ \$45,000 à l'édifice seulement.

En moins de cinq minutes, les services d'incendie, de police et d'ambulance étaient sur les lieux. Selon des témoins oculaires, une des victimes qui se trouvait à l'intérieur de l'atelier, a été projetée avec le mur du côté ouest, et une des employées qui se trouvait au deuxième étage, aurait également été projetée près du trottoir, à une quarantaine de pieds. Selon les agents René Dionne et Germain Lévesque de la sûreté municipale, des huit personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'édifice, six reposent à l'hôpital dans un état critique.

Une personne qui sortait de son véhicule à une centaine de pieds du

site de l'explosion, a été projetée à plusieurs pieds de sa voiture. Dans le parc industriel situé à une très bonne distance, on a ressenti des vibrations et l'impact a été perçu à plusieurs kilomètres de distance.

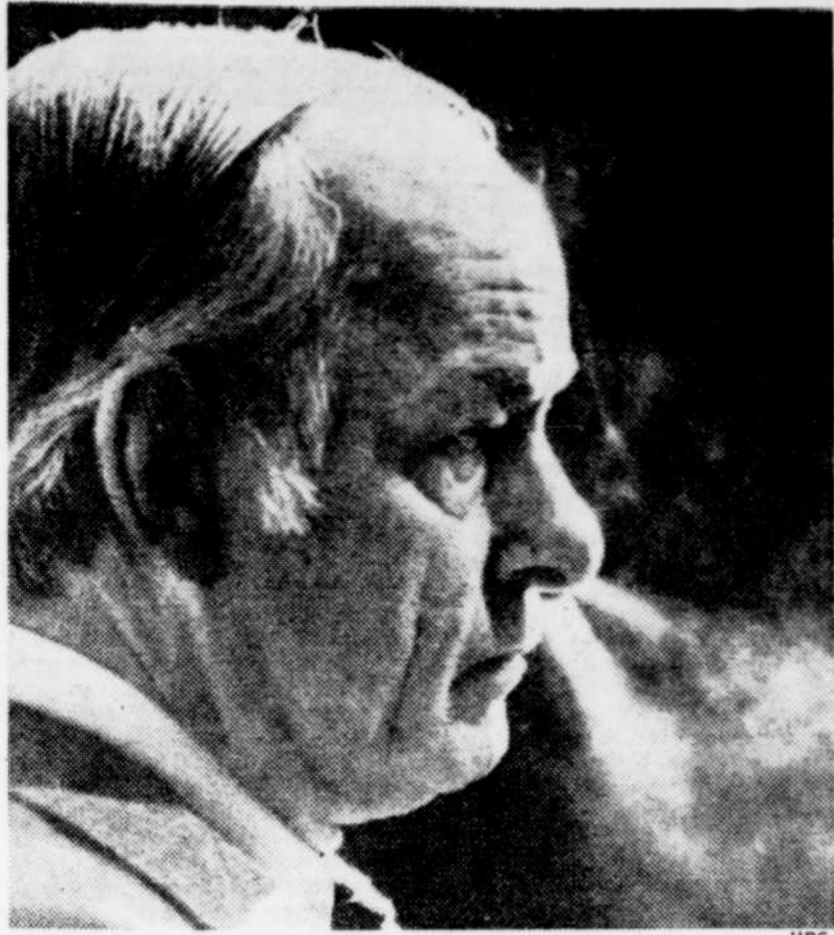
Les Ateliers de soudure de Rimouski, dont le président est M. Camille Bellavance, se spécialisent dans la réparation de camions-citernes.

Selon des employés d'une firme voisine, les travailleurs avaient nettoyé le camion-citerne à la vapeur avant de l'entrer dans l'atelier pour effectuer les réparations. Il s'agissait d'une citerne affectée au transport de l'essence pour la compagnie Texaco. Évaluée à environ \$70,000, la citerne a été complètement éventrée. Selon les agents, il était encore trop tôt pour fournir un estimé des dommages, mais ils pourraient fort bien dépasser le volé-million de dollars. Les vitres ont été en éclats dans plusieurs maisons du voisinage.

Peu de temps après l'explosion et le début de l'incendie, une imposante remorque tentait de sortir le camion-citerne de l'atelier, mais on a dû arrêter, de crainte que l'édifice ne s'écroule complètement, alors qu'il restait encore des victimes à l'intérieur.

Les secouristes et les pompiers ont cependant fait diligence, et moins de une heure après l'explosion, on avait sorti les survivants. Un pompier a reçu des blessures qualifiées de légères, au cours des opérations. Trois camions-pompes ont été utilisés pour éteindre l'incendie et sept ambulances ont effectué le transport des victimes.

La circulation a dû être interrompue pendant plus de trois heures sur le boulevard Jessop, ce qui a occasionné des embouteillages sur les voies de contournement. Il ne reste évidemment plus rien des ateliers de soudure, et la scène offrait un spectacle désolant, avec tous les débris qui jonchaient le boulevard et les terrains voisins.



Le premier ministre René Lévesque a exprimé sa confiance qu'une entente peut être conclue le 16.

L'accord des provinces n'est pas final (Lévesque)

(D'après UPC et PC) — Le premier ministre René Lévesque a reconnu, hier, que les huit provinces opposées au projet de rapatriement constitutionnel du premier ministre Trudeau n'en sont pas encore arrivées à une entente finale sur une alternative.

Mais il a exprimé sa confiance qu'une entente peut être conclue lors de la conférence des huit prévue pour le 16 avril à Ottawa.

"Ce n'est pas encore réglé", a dit M. Lévesque aux journalistes tandis qu'il faisait campagne en vue de l'élection de lundi, à Québec.

M. Lévesque a ajouté que les huit envisagent une entente sur une formule d'amendement qui permettrait aux provinces insatisfaites de futurs amendements constitutionnels, de se retirer.

"Elle est basée sur le compromis de Vancouver qui est devenu la formule de Winnipeg", a-t-il dit. "Depuis Winnipeg, je ne l'ai pas vue."

"Je connais bien le dossier, a

précisé M. Lévesque, mais il y a trois semaines ou un mois que la dernière rencontre a eu lieu."

"Le cabinet n'a même pas eu le temps de l'étudier. Donnez-nous jusqu'à la semaine prochaine."

M. Lévesque a confirmé les informations à l'effet que la formule permettrait à une province d'être exemptée d'amendements, incluant ceux affectant les droits linguistiques et culturels, si la décision est approuvée par les deux tiers des députés provinciaux.

A Halifax, pendant ce temps, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a exprimé l'avis que les huit premiers ministres provinciaux ne consacreront que quelques heures à mettre la dernière main à leur plan de rapatriement de la constitution, le 16 avril, et qu'ils solliciteront aussitôt un rendez-vous avec le premier ministre Trudeau.

Il a fait cette déclaration au moment même où, à Halifax, des sous-ministres et d'autres conseil-

lers mettaient au point les derniers détails de la conférence d'Ottawa.

A Winnipeg, le premier ministre du Manitoba, a accueilli avec satisfaction l'accord de tous les partis sur le débat constitutionnel, hier, et a pressé le premier ministre Trudeau d'organiser une nouvelle conférence des premiers ministres après les pourparlers avec ceux-ci, le 16.

"Il semble que le gouvernement est maintenant capable de recouvrer ses sens dans cette affaire de débat", a dit M. Lyon qui agit comme président des huit premiers ministres s'opposant au geste unilatéral du fédéral.

Quant au premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, il a maintenu sa ligne dure sur la question constitutionnelle, disant que des questions telles que l'enchaînement d'une charte des droits sont toujours "matière à discussion à la table de conférence".

M. Lougheed a déclaré à la législature albertaine que "de faus-

ses conceptions populaires" se sont développées au sujet de la prochaine rencontre des premiers ministres opposés au projet fédéral.

A l'extérieur de la Chambre, M. Lougheed a condamné l'insistance de M. Trudeau sur le fait que l'acceptation par le gouvernement fédéral de la formule d'amendement des premiers ministres est conditionnelle à leur acceptation de la charte des droits proposée par le gouvernement.

Enfin, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a dit souhaiter participer à la rencontre entre M. Trudeau et les premiers ministres mais il désire qu'on s'y présente dans un esprit de compromis.

M. Hatfield n'a pas été invité à la réunion mais il est intéressé à obtenir plus de détails sur la formule que les premiers ministres ont discuté.

Il est toujours sceptique quant à la position de ses huit homologues.

Ottawa aurait sous-évalué le traité avec les Indiens

OTTAWA (D'après PC) — Selon un mémoire fédéral confidentiel, les coûts de l'accord sur les revendications territoriales des Indiens de la Baie James "pourraient être astronomiques et dépasser les moyens" du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le mémoire, objet d'une fuite, a été rédigé le 12 décembre par M. Roméo Bou langer, directeur général associé pour la région du Québec, près le ministère fédéral des Affaires indiennes.

Il y est dit qu'Ottawa ne devrait conclure un important accord sur les revendications territoriales, que si "les fonds... sont garantis au préalable... et une priorité inscrite au budget soumis au Parlement". Ce qui n'a pas été le cas pour l'accord de 1975.

L'accord ayant été soumis à une date limite irrévocable, les autochtones "sont les gros perdants dans un accord qui reste vague et imprécis

sur plusieurs points que, faute de temps, on n'a pu discuter en détail".

Ottawa doit agir vite, "car l'enjeu est devenu trop important pour continuer d'agir à l'aveuglette, dans l'espoir que tout finira bien par se régler d'une manière ou de l'autre", précise le mémoire, intitulé: "Quelques réflexions sur les négociations et les accords entre le gouvernement du Canada et les populations autochtones".

Joint au téléphone, hier, M. Bou langer a dit qu'Ottawa, Québec, les autochtones et plusieurs sociétés provinciales avaient commis l'erreur de se hâter de conclure un accord sans préparation. Il a ajouté qu'une application appropriée de l'accord pourrait coûter des centaines de millions de dollars. Le budget du ministère pour l'exercice 1981-82 est d'environ \$1.4 milliard.

Selon le mémoire, si, au cours de

pourparlers sur les revendications territoriales avec d'autres groupes d'autochtones, Ottawa réalise qu'il n'a pas les moyens d'en arriver à une entente, "il vaudrait mieux le dire au stade des négociations et assumer le risque d'un échec de l'entente."

"Autrement, le ministère et les autochtones se retrouveraient dans une situation financière intolérable".

Situation intolérable

Tel semble être maintenant le cas, tandis qu'Ottawa et Québec affirment que l'accord ne leur fait pas obligation et leurs moyens ne leur permettent pas d'améliorer les conditions de l'habitat, ni de rectifier l'état alarmant des égouts ou l'épuration de certaines eaux contaminées dans les communautés autochtones du nord du Québec.

Pour les chefs cris et inuit, le gouvernement fédéral et celui du Québec sont tenus de fournir des fonds supplémentaires - par delà l'indemnisation due aux autochtones pour renoncer à leurs droits - pour ces services.

M. Bou langer a pris part à la négociation, puis à l'application de l'accord de la Baie James, aux termes duquel 6,500 Indiens cris et 5,200 Inuit ou Esquimaux ont renoncé à leurs droits sur la moitié du Québec moyennant une somme de \$225 millions payable par Ottawa et la province sur une période de 20 ans.

Le Québec a entrepris la construction du projet hydro-électrique de \$15 milliards de la Baie James et a assumé la responsabilité de fournir une aide financière aux autochtones pour leur administration régionale, leurs organisations communautaires et leurs entreprises de développement.

Accusation de carence

Cris et Inuit affirment que la carence financière des deux gouvernements les a contraints à dépenser des millions de dollars reçus en guise d'indemnité, pour financer ces services vitaux.

A la veille de prendre sa retraite, M. Bou langer dit vouloir faire quelque chose susceptible d'être utile au gouvernement et aux autres groupes d'autochtones dans des négociations ultérieures.

"Je ne cherche à justifier personne, dit-il. Mon but est d'éviter certaines des erreurs que nous avons commises."

M. Bou langer s'est refusé à dire si, à son avis, Ottawa et Québec avaient enfreint l'accord.



Premier anniversaire La jeune Monique Robitaille, étudiante à l'école secondaire Le Caron à Penetanguishine s'est présentée au bureau du premier ministre ontarien William Davis, hier, pour marquer le premier anniversaire de sa promesse de construire une école française dans cette localité. L'école n'est pas encore construite.

Salvador: 1000 personnes massacrées

(D'après AFP et PC) — Un millier de Salvadoriens sont morts, emmurés vivants par l'aviation gouvernementale dans la grotte de la Pintada, à la frontière avec le Honduras, a affirmé hier à Quito l'Association latino-américaine pour les droits de l'homme.

Fuyant les bombardements des localités de Yarula et Santa Elena, le 25 mars dernier, les villageois, en majorité des femmes, des enfants et des vieillards, tentaient de gagner le Honduras lorsqu'ils furent contraints de se réfugier à l'intérieur de la grotte pour échapper à deux hélicoptères et un bombardier.

Selon la correspondante au Honduras de l'Association pour les droits de l'homme, citant des survivants du massacre, les appareils ont alors largué leurs bombes, emmurant vivants les réfugiés.

A Ottawa

Par ailleurs, les partis d'opposition ont demandé hier au gouvernement de dénoncer immédiatement les meurtres, survenus cette semaine, de 30 citoyens par une patrouille de l'armée.



Mme Monique Gauthier, cette Québécoise arrêtée récemment au Salvador, est arrivée hier à Montréal en disant qu'après de brèves vacances, elle retournera dans son pays d'adoption.

Condamné pour viol il y a huit ans, il est innocenté

MILWAUKEE (d'après UPI) — Des tests sur les vêtements d'une victime de viol, vêtements conservés pendant huit ans dans un coffre de la police, ont permis hier la libération de Francis Hemauer de la prison où il avait passé huit ans d'une condamnation à 60 ans pour viol.

Ces tests ont confirmé que le sang de Hemauer est de type A et non pas de type B comme celui de l'assillant. Le juge de circuit Marvin Holz a ordonné la libération de Hemauer en disant que les tests — effectués selon une méthode raffinée mise au point au cours des dernières années — l'ont convaincu de l'innocence de Hemauer.

Un avocat qui a obtenu la réouverture du dossier a déclaré qu'il s'agissait là d'une "terrible erreur d'identité".

On a souligné que les bactéries ne nuisaient pas à la précision des tests en autant que la pièce à conviction avait été conservée en un endroit sec.

Hemauer, qui a maintenant 60 ans et qui a toujours proclamé son innocence, s'est mis la tête entre les mains à la table des accusés et a pleuré.

"Je voudrais aller me promener dans le bois et toucher aux arbres", a-t-il dit en embrassant les membres de sa famille.

Les ennuis de Hemauer ont commencé en 1971, quand une jeune fille de 15 ans de Milwaukee a été violée et tuée à coups de couteau. Une photographie de Hemauer a été montrée à une jeune fille de 18 ans qui avait été enlevée et violée en 1968. Elle a regardé la photo et affirmé qu'il s'agissait bien de l'homme qui l'avait assailli trois ans plus tôt.

Ni Hemauer, ni les membres de sa famille ni ses avocats n'ont manifesté le désir d'obtenir une rétribution.

LOCAL A LOUER
1,200 pi.ca.
\$600 par mois.
3e Av., face Caisse
Pop. St-Esprit
524-2869

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969
Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes)

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

RESTAURANT La Reserve
108, St-Cyrille ouest
Menu les 9, 10, 11 avril

- Soufflé au homard
- Oxail claire en sauce
- Canapé sur canapé Vigneronne
- Jardinière de légumes Pommes parisiennes
- Trappé glacé aux bananes
- Thé ou café

\$13.95
Rés.: 524-1864
Heures d'ouverture: de 11h30 à 15h de 17h30 à 23h30 Fermé le dimanche

CANADIENNE DE PRESTIGE sur
Domaine de la Falaise
Chûtes Montmorency
Magnifique vue sur le fleuve

Finition chêne et pin nouveau
Directement du constructeur
Visible en tout temps
56, Debonnaire, Courville
par Boul. des Chûtes
Tél.: 667-2535

SEUL? SEULE? FAITES CONFIANCE A **sps** BUT SÉRIEUX SEULEMENT de 13h à 20h30 694-1883 900 R. d'Youville suite 120, Québec

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de **RADIO SHACK**
INSERE DANS CETTE EDITION

SOLDE VERT ZIP international

Un solde Zip d'une couleur exceptionnelle: tous les articles aux étiquettes vertes portent non seulement un prix très spécial mais également la raison de leur mise en solde

Du 4 au 11 avril
le prêt-à-apporter du meuble design
Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

les blousons de cuir

Être bien dans sa peau! Vivre en matière souple et naturelle!

Le cuir d'action s'offre le plaisir du véritable, pour aujourd'hui et demain. Pattes d'épaule, poches plaquées et fermeture zippée, le blouson en cuir moka **\$250.00** Attaches au col, poches coupées, resserré aux hanches, le blouson noir en cuir plongé **\$265.00**

Half Company Carmichael
1110, rue Saint-Jean, Québec 692-2138

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL



Une cinquantaine de personnes ont pris place devant le tribunal Wilfrid Dufresne, qui ne s'en est pas fait autre mesure.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Débat dans Louis-Hébert

W. Dufresne lance un défi à C. Morin

par Guy DUBE

Malgré la télédiffusion simultanée des matchs des Nordiques de Québec et du Canadien de Montréal, 49 personnes se sont déplacées, hier soir, pour entendre un orageux discours d'un vieux de la vieille dans le clan de l'Union nationale, M. Wilfrid Dufresne, candidat unioniste dans la circonscription de Louis-Hébert.

Cet "homme aux 7.000 discours", qui aura 70 ans en mai prochain et qui fête ses 50 années de vie politique dans la présente campagne électorale, a d'abord demandé à ses 49 parents et amis (il les connaissait vraiment tous!) de se regrouper dans le centre de la salle du motel Universel pour être plus près de lui pour la durée de son discours.

M. Dufresne a déclaré que la lutte dans Louis-Hébert se fait entre lui et Claude Morin (qu'il décrit comme

étant "l'architecte en chef du séparatisme"), et non entre M. Morin et la candidate libérale. "Le Parti libéral est en chute libre dans le comté!"

Puis il a lancé un défi au "père de l'étapisme": un débat public devant être fait avant lundi prochain.

"C'est la campagne électorale la plus hypocrite que j'ai pu connaître au cours de mes 50 années de vie politique. Qu'est-ce qui empêcherait Lévêque, advenant une forte victoire du PQ, de déclarer une indépendance unilatérale?" a-t-il demandé.

Parlant des libéraux québécois qui siègent à Ottawa, il s'est ensuite interrogé: "Comment se fait-il que les 73 moutons libéraux qui bêlent tant dans leurs comptés au Québec, deviennent dociles et muets à Ottawa, dans leur bergerie?" M. Dufresne faisait alors allusion au fait que ces députés (il fait abstraction du député Louis Duclos) appuient sans mot dire

le geste de Pierre Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne.

Puis il s'est attaqué à celui qu'il appelle Claude "la gaffe" Ryan ("il les accumule!"). "Ryan s'est mis à faire du patinage de fantasia — mon Dieu qu'il patine mal! Les Québécois détestent les suiveux et les valets. M. Ryan, guidé par la main de Dieu (non mais, ça ne vous donne pas des coliques un peu?) tente, à sa manière dictatoriale, de nous faire croire qu'il dira quoi faire à Trudeau. Non mais, il faut-y être prétentieux", a-t-il lancé contre celui qu'il a aussi qualifié "d'insultateur de la classe ouvrière".

M. Dufresne a ensuite traité M. Robert Bourassa de "m... sans-cœur", pour faire campagne pour le Parti libéral du Québec alors "que Ryan a tassé M. Bourassa". "Il l'a remplacé par un grand intellectuel, Camil Samson", a-t-il continué.

Relativement au budget Parizeau, le confrencier enflammé a mentionné qu'après 110 ans de gouvernement, la dette du Québec était, en 1976, de \$4 milliards. "Après quatre ans de gouvernement péquiste, la dette est maintenant de \$10 milliards. L'Union nationale, c'est la police d'assurance dont les jeunes ont besoin pour garantir leur avenir", a-t-il ajouté.

Quant à ses prédictions, à quatre jours du scrutin, il affirme, "sans risque de me tromper", que l'UN détiendra la balance du pouvoir et pourra faire appliquer son programme parce que le futur gouvernement, péquiste ou libéral, sera minoritaire.

Et il a mis fin à son discours sur cette note, précisant qu'il voulait laisser la chance à son auditoire de voir la fin des deux matchs de hockey télévisés.

Le PQ en avance dans Limoilou et Charlesbourg

une analyse de Florent PLANTE

Les deux péquistes Denis de Belleval et Raymond Gravel sont en avance dans leurs circonscriptions respectives de Charlesbourg et de Limoilou.

Charlesbourg, rappelés-le, est devenue une circonscription essentiellement urbaine avec la nouvelle carte électorale.

C'est une circonscription de banlieue avec un électoral de banlieue, donc pleine de fonctionnaires, de cols blancs, de techniciens spécialisés, qui sont très majoritairement âgés de 30 à 45 ans, et qui ont pour plusieurs commencé à voter et à s'intéresser à la politique en même temps que le MSA devenait le Parti québécois. Graduellement, la clientèle péquiste s'est élargie.

En 1973, le PQ a recueilli 33,9 pour 100 des voix. En 1976, 48,9 pour 100 des voix, et au référendum, 47,7 pour 100 des électeurs ont dit OUI.

Malgré ce léger repli au référendum, Denis de Belleval a entamé la présente campagne électorale avec un solide cousin d'environ 18.000 voix indéfectibles, sur une possibilité d'environ 40.150 électeurs.

Pourtant, la libérale Véronique Guimont-Barry travaille d'arrache-pied. Elle mène une bonne campagne et son organisation est excellente, comme celle de de Belleval. Mais elle fait face à un gars maintenant très connu dans sa circonscription, et même à l'extérieur puisqu'il fut depuis 1976 ministre de la Fonction publique et des Transports. Denis de Belleval a d'ailleurs passé beaucoup de temps dans les autres circonscriptions de la grande région de Québec pour épauler les autres candidats péquistes.

Dans un commerce du boulevard du Jardin, la semaine dernière, LE SOLEIL s'est fait dire qu'à Orsainville, les gens parlent sur la majorité de de Belleval plutôt que sur la lutte entre lui et Véronique Guimont-Barry. La majorité de de Belleval était de 4.785 voix en 1976, sur le libéral bien connu André Harvey.

Limoilou

Bien que la clientèle électorale de Limoilou soit moins homogène que dans Charlesbourg, les chiffres dépeignent une situation analogue, c'est-à-dire une progression très constante de l'intention de vote pour le PQ.

En 1973, le candidat péquiste a recueilli 34,7 pour 100 des voix. En 1976, Raymond Gravel s'est fait élire avec 45,3 pour 100, alors qu'au référendum de mai dernier, il a encore monté d'un cran, puisque le OUI a recueilli 46,5 pour 100. Le NON l'a emporté par 2.131.

L'actuelle campagne électorale a permis de vérifier l'appartenance de Raymond Gravel, un ouvrier spécialisé, aux électeurs de cette circonscription. Il connaît pratiquement tous ses commettants et de ce côté, seul le Dr J.-Alphonse Charland, conseiller municipal à Québec et défait à la convention libérale par le jeune Yvan Turcotte, pouvait rivaliser avec Gravel.

Pour ceux qui sont intéressés par la politique et qui voudraient un jour faire une campagne électorale, voici comment Raymond Gravel a fait la sienne.

Le 23 septembre 1980, lors de l'assemblée de mise en candidature, il était choisi par acclamation par l'association péquiste de Limoilou.

Le 26 octobre 1980, l'exécutif du PQ de Limoilou était remplacé par la structure électorale. Déjà, le travail était établi pour les représentants de chaque bureau de scrutin, et le 23 décembre dernier, Raymond Gravel avait déjà visité 2.000 électeurs.

Le 9 janvier, la machine électorale se remettait en branle pour ne reprendre son souffle que le 21 février, lorsqu'en présence du premier ministre René Lévesque, 800 électeurs, tous de Limoilou, ont ouvert la campagne de financement dans cette circonscription. Déjà 53 pour 100 de l'objectif était atteint.

Le soir du blitz national pour le financement du PQ, Limoilou atteignait 125 pour 100 de son objectif, et à quelques jours de l'élection, on a accumulé \$30.000, soit près de 140 pour 100 de l'objectif initial.

Lors du déclenchement de l'élection, le 12 mars dernier, 12 heures plus tard, les quatre bureaux électoraux de Raymond Gravel étaient ouverts, et 24 heures plus tard, les téléphones étaient installés.

Du 12 au 25 mars, Raymond Gravel a visité tous les commerces de la circonscription, réservant ses soirées pour du porte-à-porte sélectif d'indécis, d'unionistes et de libéraux.

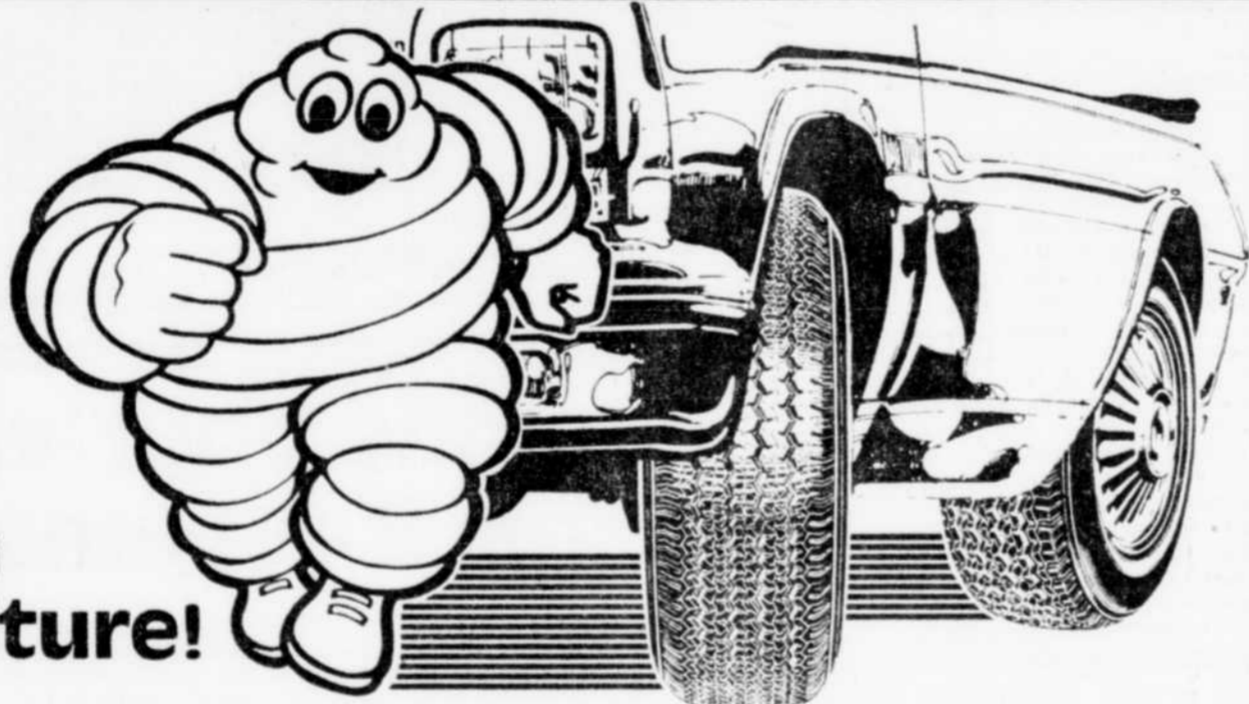
Du 25 mars au 3 avril, le candidat péquiste a visité toutes les PME, les clubs sociaux et associations de la circonscription. En soirée, porte-à-porte sélectif d'indécis et de partisans d'autres partis.

Du 4 avril au 12 avril, Raymond Gravel visite les grandes entreprises, comme la papeterie Reed, et poursuit systématiquement son porte-à-porte sélectif.

Du côté du libéral Yvan Turcotte, il n'a été choisi candidat que le 17 mars, une semaine après le déclenchement de l'élection, et sa machine électorale, maintenant bien rodée et filant à pleine vapeur, ne s'est mise en branle que le 23 mars.

Roulez Michelin

...pour tirer le maximum de votre voiture!



Chez les spécialistes du pneu suivants:

<p>PNEUS RATTÉ INC. 103 3e Avenue, Limoilou, Québec 529-5378</p> <ul style="list-style-type: none"> Balancement par ordinateur Stationnement facile <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h Samedi: 8:00 h à 12:00 h (du 15 avril au 15 mai)</p> <p>Visa — Master Card — Chèque personnel</p>	<p>ALIGNEMENT PIERRE MORIN INC. 2727 Boul. Versant Nord, Ste-Foy 653-2993</p> <ul style="list-style-type: none"> Alignement Pneus Balancement Suspension <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h</p> <p>Visa — Master Card</p>	<p>ATELIER DE PNEUS LÉVIS INC. 34 rue Kennedy, Lévis, Québec Bureau 833-2131 Res. 837-3341</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation et Balancement <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h Samedi: 8:00 h à 12:00 h</p> <p>Visa — Master Card</p>
<p>PNEUS CAPITALE INC. 380 Boul. St-Joseph, Charlesbourg ouest, Québec 628-2244</p> <ul style="list-style-type: none"> Pneus Alignement Suspension Balancement Freins <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h Samedi de 8h à midi Visa — Master Card</p>	<p>DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC. 710 Boul. Charest Ouest, Québec 681-8041</p> <ul style="list-style-type: none"> Alignement Balancement électronique Freins Suspension Mécanique <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h Samedi: 8:00 h à 12:00 h</p> <p>Visa — Master Card — Shell</p>	<p>MONSIEUR MUFFLER 3105 Hochelaga, Ste-Foy 658-4645 1400 D'Estimauville, Giffard 663-8761 572 boul. Hamel, Québec 529-8121 111 Route Kennedy, Lévis 833-9121</p> <ul style="list-style-type: none"> Silencieux Amortisseurs Alignement Freins Changement d'huile <p>Lundi — Mardi — Mercredi: 8:00 h à 18:00 h Jeudi — Vendredi: 8:00 h à 21:00 h Samedi: 8:00 h à 12:00 h</p>
<p>DROLET & BOUFFARD LTÉE. 645 Graham Bell, Ste-Foy, Québec 687-3420</p> <ul style="list-style-type: none"> Pneus Alignement Balancement Suspension Freins Changement d'huile <p>Lundi au vendredi: 8:00 h à 17:30 h Samedi: 8:00 h à 12:00 h</p> <p>Visa — Master Card</p>		

MICHELIN ça rassure

AUBAINES PRINTANIERES PROFITEZ-EN POUR EPARGNER!

DIVAN-LIT et FAUTEUIL BERÇANT
STYLE COLONIAL

Idéal pour le boudoir ou la salle de jeu. L'ensemble comprend un divan-lit avec bras et un fauteuil berçant à dossier haut. Choix de couleurs.

Tel qu'illustré **SPECIAL \$229.00**
2 morceaux - livré

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER-CAISSE A RESSORTS, ORTHOPÉDIE CHIRO-FERME POUR UN SOMMEIL DE REVE... GARANTIE 20 ANS

L'ensemble 36" ou 39", ferme avec 6 pattes, **SPECIAL \$189**
MATELAS SEUL 36" ou 39", ferme, **SPECIAL \$115**
L'ensemble 48" ou 54", ferme, **SPECIAL \$230**
MATELAS SEUL 48" ou 54", ferme, **SPECIAL \$139**

PRIX SPECIAUX SUR TOUS LES MATELAS ET SOMMIER-CAISSE BIRMONS, ZODIAC SUPREME, DR. FULLER, LITS SUPERPOSES, LITS D'ENFANTS, LITS PLIANTS FAUTEUILS-LITS.

Commandes par téléphone acceptées. Livraison incluse. Possibilité de paiement soit comptant, par chèque ou votre carte.



Téléphonez-nous! Nous avons le personnel facile et expérimenté pour répondre à vos demandes.

LE SPECIALISTE DU MEUBLE POUR LE REPOS ET LA DETENTE. UN SEUL MAGASIN DANS LA REGION DE QUEBEC.

Boutique du repos

DEPUIS 43 ANS AU SERVICE DES QUEBÉCOIS

GALERIES DU VALLON

2323, boulevard du Versant nord, SAINTE-FOY, tél. 681-6028

Voisin du Centre Pédagogique et de Ste-Foy Electronique à l'intérieur du mail. Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, samedi jusqu'à 17h.



Manifestation à Québec

Quelque 200 militants syndicaux de la CSN ont manifesté, hier, durant près d'une demi-heure pour dénoncer l'inaction du ministère des Affaires sociales à la suite de la fermeture du centre AIDOP de Québec. Pancartes à la main, les manifestants ont défilé devant l'édifice Joffre, sur le chemin Ste-Foy, qui abrite des bureaux du ministère.

Maisons de jeunes déçues du budget

par François ROY

Les 13 maisons de jeunes groupant plus de 600 adolescents et faisant partie du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, se trouvent placées dans une impasse à la suite des restrictions budgétaires annoncées il y a quelque temps par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et ce en dépit des engagements pris en septembre dernier par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

"Nous avons eu une rencontre avec le ministre Lazure en septembre 1980 à son bureau de la rue Joffre et il avait reconnu que les maisons de jeunes qui se multiplient, étaient des organismes valables travaillant au développement harmonieux des adolescents et favorisant la diminution de la délinquance dans leur propre milieu. Conséquemment il reconnaissait la nécessité d'un plan de financement et de développement adéquat. M. Lazure avait alors jugé le budget type que nous lui propositions, soit \$92,000 par maison, comme justifiable et s'engageait à nous le faire atteindre dans les années 1982 ou 1983", déclarait au SOLEIL Mme Louise Fortin en tant que porte-parole des trois maisons de la région, soient L'Ouvre-boîte du quartier, à Saint-Sauveur, la maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste et la maison des jeunes de Charny.

De continuer Mme Fortin: "Vendredi dernier des jeunes ont manifesté dans la rue leur désappointement à cette reconduction de budget. Entre-temps, le premier ministre René Lévesque émettait à Saint-Bruno un communiqué dans lequel il s'engageait à favoriser l'implantation d'autres maisons de jeunes en leur allouant des subventions de démarrage de l'ordre de \$25,000, s'il était réélus. Nous acceptons favorablement cet engagement mais nous maintenons notre proposition de financement faite à M. Lazure l'automne dernier, qui n'était qu'un minimum.

Situation injuste

"Cette situation est injuste: nous avons des maisons de jeunes qui travaillent depuis trois, quatre et même cinq ans et qui doivent encore se contenter de subventions de \$30 ou de \$40,000 et pour certaines, encore moins. C'est pour cette raison que nous avons fait parvenir un dossier complet à M. Lévesque qui nous a paru mal informé à notre sujet quand une délégation de jeunes a réussi à l'intercepter à Rivière-du-Loup dimanche dernier lors de sa visite éclair dans le Bas-Saint-Laurent", de conclure Mme Fortin.

C'est également un compromis

appréciable que le Regroupement des maisons de jeunes (RMJ) a fait dans sa participation à un comité conjoint avec les membres du Service des organismes bénévoles (SOB), MM. Girouard et Ferland, en s'abrant dans sa demande initiale qui était de \$92,000 comme budget de base pour chaque maison, pour se contenter d'une moyenne de \$40,000 en attendant d'atteindre après quatre ans d'existence le budget de base précité.

Activités politiques

Le Peitrio

Assemblée publique du Parti québécois avec M. Clément Richard et Mme Pauline Marois, ce soir, à 20h00, à l'école Notre-Dame, 1591, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Parents opposés aux restrictions budgétaires

par Jean MARTEL

Dans une lettre envoyée au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, le comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Québec proteste contre les restrictions budgétaires décrétées par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Le comité de parents a décidé de prendre position contre les mesures budgétaires et de faire cette intervention à la suite de l'annonce de la fermeture de quatre écoles de la commission et des réductions de plusieurs postes de cadres et de professionnels.

C'est, en effet, à la suite du budget de M. Parizeau que la Commission des écoles catholiques de Québec a dû se résoudre à fermer quatre écoles: Saint-Pascal, Saint-Patrick, Cardinal-Roy et Saint-Martin. D'autre part, plusieurs postes de professionnels non enseignants (conseillers d'orientation, psychologues et animateurs de pastorale) ont été abolis.

Dans sa lettre au ministre de l'Éducation, le comité de parents ajoute que le gouvernement du Québec devrait mo-

difier ses priorités s'il veut continuer d'assurer une éducation de qualité et garantir les services essentiels aux élèves.

Pour justifier sa prise de position, le comité de parents énonce un certain nombre d'arguments.

D'abord, il signale que les restrictions budgétaires entraînent des réductions de personnel. Or, cette situation va toucher de façon directe les services destinés aux élèves, particulièrement aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.

En outre, le comité met en parallèle ces réductions de services avec la publicité qui est faite pour vanter les mérites de l'école publique. Aussi craint-il un mouvement des élèves en direction de l'école privée.

Enfin, il fait valoir qu'une commission scolaire ne peut atteindre l'excellence quand les services aux élèves sont subitement réduits.

Vous avez besoin de réparation?
Prix défiant toute concurrence.
J.-P. GAULIN RÉP. INC.
20% DE RABAIS avant 1er mai
Estimation gratuite
681-6137

Candidats priés de se prononcer sur les groupes communautaires

par Vincent CLICHE

Deux groupes communautaires du quartier Saint-Jean-Baptiste ont demandé, hier, aux candidats aux élections provinciales dans les circonscriptions de Taschereau et de Jean-Talon de faire connaître clairement avant le 13 avril, leurs positions face aux groupes communautaires et, en particulier, face aux maisons communautaires.

Au cours d'une conférence de presse, la Corporation d'aménagement du couvent Bon-Pasteur et la Maison communautaire Saint-Amable de Québec ont parlé de leurs objectifs à court et moyen termes et croient que les candidats devraient y apporter des réponses claires avant la tenue des élections.

Ainsi, devant le refus du premier ministre Lévesque, en janvier, d'ap-

puyer le projet de maison communautaire au 550-560 Saint-Amable, sur la colline parlementaire, ce groupe a décidé de transférer le dossier des bâtiments à la Corporation d'aménagement du couvent Bon-Pasteur, afin d'en faire de l'habitation coopérative sans but lucratif.

Pour la corporation, il a toujours été évident que le projet Bon-Pasteur vise à recréer un milieu de vie qui dépasse la simple construction de logements dans un bâtiment ancien, qu'il ne peut exister seul sur la colline parlementaire.

Selon la corporation, le mandat transféré par la Maison communautaire Saint-Amable se situe dans cette logique et cette partie du site Bon-Pasteur (les bâtiments du 550-560 Saint-Amable) est un atout majeur dans ce processus de récréation d'un mini quartier.

Pour la corporation, il devient impérieux de densifier un peu plus ce secteur dépeuplé par le "grand dérangement" de la "rénovation urbaine" au centre ville. Une trentaine de logements coopératifs dans les bâtiments des 550-560 Saint-Amable, incluant la Garderie Saint-Jean-Baptiste devront s'ajouter au projet en cours.

Il est essentiel également pour la corporation d'intégrer le stationnement avoisinant la garderie et donnant sur la rue Scott.

Le quadrilatère visé par l'intégration a toujours fait partie du couvent Bon-Pasteur et doit revenir à son harmonie originale. Il avait été exproprié comme partie de l'ensemble

Bon-Pasteur en 1974 et est toujours la propriété du gouvernement du Québec.

Les questions posées aux candidats en campagne électorale sont donc les suivantes:

— Etes-vous prêts à favoriser concrètement par des budgets convenables les projets de recyclage de bâtiments pour l'habitation et les groupes à caractère communautaire et à l'inscrire dans les programmes à moyen terme?

— Etes-vous prêts à permettre les compléments essentiels à la qualité de la vie près du site Bon-Pasteur, tels les bâtiments 550-560 Saint-Amable, la garderie, le parc, le stationnement etc?

— Voulez-vous continuer le repeuplement de la colline parlementaire?

La Maison Saint-Amable

Le groupe de la Maison communautaire Saint-Amable constate le peu d'intérêt des députés de la région envers leur projet, qui visait essentiellement à consolider les groupes communautaires et culturels qui oeuvrent dans les quartiers. Selon eux, ce peu d'intérêt démontre que la "politique" fait peu de cas du travail de centaines de personnes bénévoles qui sont dans ces groupes.

C'est pourquoi la Maison communautaire Saint-Amable croit que les différents partis politiques doivent préciser leurs positions face aux groupes populaires et communautaires et, en particulier, face aux maisons communautaires.

CS Beauport

Les enseignants acceptent le rapport du médiateur

par Gérard OUELLET

Les enseignants de la Commission scolaire Beauport ont accepté intégralement le rapport du médiateur spécial Paul-Émile Thellend, lors d'une assemblée générale spéciale de ses membres réunis hier après-midi, à l'auditorium de la polyvalente Ulrich-Huot. Ce soir, les commissaires de la Commission scolaire Beauport feront connaître leur décision concernant le rapport du médiateur.

En effet, c'est par un vote de 130 contre 31 que les enseignants ont accepté le rapport Thellend, se soumettant ainsi à l'arbitrage pour ce qui est de trois points en litige, soit le nombre d'enseignants dans le réseau, les règles de distribution des enseignants par champ d'enseignement (une distribution basée sur les moyennes d'élèves par groupe) et les coupures de traitement. A ce chapitre, le médiateur accepte trois conditions: un mandat total pour l'arbitre, l'absence d'objections préliminaires et l'acceptation de texte de 1975-1979 comme base de discussion.

On se rappelle qu'au moment de la conciliation de M. Yvan Saint-Onge, 18 points avaient été avancés par le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain (SPQM) qui représente les enseignants de la Commission scolaire Beauport. Selon le rapport du médiateur 15 points auraient été réglés tandis que trois seulement iront à l'arbitrage.

Si la Commission scolaire Beauport entérine ce soir le rapport Thellend, cette décision mettra fin à un conflit qui dure depuis 14 mois déjà. En février dernier le SPQM avait accepté l'entente de principe avec les commissions scolaires Chutes-Montmorency, Côte-de-Beaupré et régionale Orléans, tandis que la Commission scolaire Beauport avait décidé de se dissocier de la table centrale n'étant pas d'accord sur trois points.

Si le rapport Thellend était rejeté par les commissaires de la Commission scolaire Beauport, les enseignants se réuniront à nouveau mardi prochain pour faire le point sur la situation.

ROULOTTES MOTORISÉES
neuves ou usagées
Blais & Trahan inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

Pensée du jour
"S'il fallait condamner tous les ingrats, à qui pourrait-on pardonner?"
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT CAPE
d'EUROPE
les 10, 11 et le dimanche 12 avril
• la mousse de saumon au poivre rose
• le shasick façon café d'Europe
• le riz à l'orientale, les champignons à la grecque
• le chariot des mille douceurs
• café
Le tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

PROFITEZ-EN...
\$1,390
AMEUBLEMENT 3 PIÈCES fini naturel

MOBILIER DE CHAMBRE FINI CHENE NATUREL
(pâte)
• Bureau triple et miroir
• Commode
• Tête de lit
• Sommier et matelas inclus (Table de nuit en sus)

MOBILIER DE SALLE À MANGER FINI ERABLE NATUREL (pâte)
• table
• 4 chaises

MOBILIER DE SALON
• Divan 3 places
• Fauteuil
• Table de salon en sus

Tous ces articles peuvent être vendus séparément. Plan mis de côté.

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.
355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

TRÈS SPÉCIAL

AMEUBLEMENT MODERNE 3 PIÈCES
MOBILIER de CHAMBRE
Comprend: Lit, deux tables de nuit, bureau double avec miroir, commode avec miroir et tiroirs.
* Matelas, coffre, box et accessoires en sus.

MOBILIER de SALON
Comprend: Deux canapés, un canapé et deux chaises. Chaise de couleur.

MOBILIER de SALLE à MANGER
Comprend: Une table ronde à rallonge et quatre chaises.

ENSEMBLE 3 PIÈCES
MOBILIER de CHAMBRE
Comprend: Cinq pièces
* Matelas en sus.

MOBILIER de SALON
Comprend: Deux 3 places et fauteuil.

MOBILIER de SALLE à MANGER
Comprend: Une table 36 x 36 x 54 po et quatre chaises.

LES 3 PIÈCES SUPER PRIX GÉNICO \$2 494

LES 3 PIÈCES SUPER PRIX GÉNICO \$1 694

UNE VISITE VOUS FAIT VOIR LA DIFFÉRENCE

AMEUBLEMENTS GÉNICO INC. 19, Trans-Canada Lévis (FACE AU SYNDICAT DU BIJOU) 833-2297

CHARGEX, VISA, MASTERCARD

2 option confort

Au café-terrasse comme au bureau, en jeans ou en pantalon de toile, le confort et la souplesse du cuir véritable, fin talon.

\$70.00

* Disponible dans la majorité de nos magasins

Simard & Voyer

LA QUALITÉ PORTE LE NOM SIMARD & VOYER
Place de la Capitale - Place Québec - Place Ste-Foy - Place Laurier - Galeries Chagnon - Place Fleur de Lys

Un second mandat à Lévesque

Malgré l'épuisant débat du printemps dernier, les Québécois sont une fois de plus plongés malgré eux dans le débat référendaire.

Pour le Parti québécois, le choix du 20 mai sera respecté. L'appartenance du Québec au régime fédéral ne sera pas remise en cause au cours du mandat qu'il sollicite.

Pour le Parti libéral, le verdict référendaire n'aura de sens que s'il est confirmé par la défaite de l'équipe Lévesque, lundi prochain. Les libéraux soutiennent que le Québec a besoin d'un gouvernement à la foi fédéraliste irréprochable. Les péquistes ripostent que c'est sur leur attachement au Québec et aux institutions québécoises qu'il faut d'abord juger les partis.

Ce débat ne sera jamais clos. Les partis doivent être jugés à leurs actes, et non uniquement sur leurs intentions, comme le souhaitent les libéraux.

Sous ce rapport, le gouvernement Lévesque a amplement fait la démonstration de son attachement exclusif aux intérêts du Québec et des Québécois. Il ne peut être soupçonné de complaisance à l'endroit des autorités fédérales, dont l'interprétation du vote référendaire constitue un abus qui souleva des protestations aussi bien dans les milieux fédéralistes que nationalistes. Après avoir marqué leur préférence pour le système fédéral, les Québécois doivent maintenant choisir la meilleure équipe capable de piloter l'affirmation collective d'une société distincte, sûre d'elle-même et désireuse de progrès.

La vigueur avec laquelle le gouvernement Lévesque a résisté à l'offensive des libéraux d'Ottawa, sa capacité de rallier sept autres provinces à sa cause, sa participation assidue aux travaux de révision constitutionnelle constituent une preuve éloquente de sa loyauté profonde envers les droits fondamentaux du Québec.

De son côté, le Parti libéral dirigé par M. Claude Ryan, malgré une opposition de principe à la démarche fédérale, éprouva beaucoup de peine à faire l'unanimité de ses militants et dut assortir son opposition de nuances et de pas de côté. En refusant de faire front commun avec le gouvernement Lévesque, les libéraux ont légitimé en quelque sorte une action qu'ils disent pourtant réprouver. Pourront-ils, une fois au pouvoir, afficher l'ardeur qui leur fait défaut dans l'opposition?

S'affirmer canadien ou québécois ne constitue pas un programme de gouvernement. Le programme des partis, la qualité des équipes, la valeur des chefs sont des éléments qu'on aurait tort de négliger, pour ramener le débat à son seul aspect constitutionnel.

Sur ce point, les Québécois sont privilégiés, car les deux partis possèdent chacun des points forts qui

garantissent aux citoyens la formation d'un honnête gouvernement, quel que soit le gagnant.

Avec des différences d'accent, les deux partis conviennent de la nécessité de freiner les dépenses publiques, de réduire l'endettement, dans le cas des libéraux, et de susciter la relance d'une économie ralentie partout sur le continent.

Alors que le Parti québécois continue de privilégier les citoyens les plus démunis, le Parti libéral insiste plutôt sur la nécessité de réduire la bureaucratie et de soutenir le secteur privé.

Si ces idées à la mode répondent à une inquiétude réelle de la population, le plan d'action des libéraux demeure confus. Ils s'interrogent sur le rôle des sociétés d'Etat, mais refusent d'indiquer le mandat qu'ils veulent leur confier. Ils s'opposent à l'interventionnisme gouvernemental, mais refusent de dire s'ils nationaliseront la Société Asbestos ou non. Ils condamnent le déficit, mais refusent de dire comment ils s'y prendront pour le réduire et surtout quelle catégorie de contribuables ils entendent taxer davantage, oubliant de constater qu'en période de récession, tous les gouvernements, à commencer par celui d'Ottawa, utilisent le levier de l'Etat pour maintenir l'activité et réduire le chômage.

Du côté péquiste, on constate un souci réel mais pas toujours réussi, de comprimer les dépenses, de ralentir la croissance de la fonction publique et de freiner l'appétit des syndicats, sans plonger le Québec dans l'anarchie sociale. Dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la forêt, des pêches et des mines, sans oublier l'hydro-électricité, des programmes bien accueillis de subventions ont suscité des investissements massifs, ce qui dément l'affirmation voulant que ce gouvernement apeure les industriels.

Les libéraux, sous ce rapport, présentent un programme qui contient davantage de bonnes intentions que de projets concrets.

La crédibilité des équipes et des chefs constitue un facteur déterminant. Sur ce point, M. René Lévesque peut s'enorgueillir d'une équipe dont le dévouement, l'honnêteté et l'intégrité ont rarement été mis en cause, même si on doit déplorer une tendance à l'arrogance chez certains ministres, surtout dans les discussions avec les ministères fédéraux.

Les libéraux comptent aussi des candidats de poids et des parlementaires d'expérience. Au plan de la compétence, de la capacité de gouverner, il est probable que M. Ryan soit en mesure de constituer un cabinet de qualité. Malheureusement, on n'a guère vu cette équipe à l'oeuvre pendant la campagne, ce qui ne

permet pas au public de juger son dynamisme et son style.

En dernier ressort, le choix doit porter sur l'attitude des partis face au Québec et aux Québécois, face aux défis constitutionnels qui attendent le Québec et au rôle qu'entend jouer le gouvernement du Québec pour la construction d'une société moderne et autonome.

Le Parti québécois a largement démontré sa capacité de traduire par des mesures concrètes ses objectifs de réforme. Ses grandes lois touchant l'assurance automobile, la protection du territoire agricole, l'établissement de normes minimales de travail, le financement populaire des partis, la démocratisation des territoires de chasse et pêche atténuent ses échecs dans la lutte au chômage et les relations avec les employés des secteurs public et parapublic.

Au plan culturel, le gouvernement a carrément affiché ses couleurs et confirmé, par la loi 101, la priorité qu'il accorde à la protection et à la promotion de la culture française. Prompts à contester certains aspects de cette loi, les libéraux sont moins loquaces lorsqu'il s'agit de préciser leurs objectifs en ce domaine. En outre, ils promettent de rouvrir inutilement le débat linguistique au moment où le Québec s'estime satisfait de la paix relative qu'il connaît à ce chapitre.

A toutes ces raisons d'appuyer le Parti québécois s'ajoute le poids anormal des libéraux fédéraux à Ottawa et la nécessité d'élire à Québec une équipe qui fasse contrepoids. Comme l'écrivait M. Pierre Trudeau en 1967, "La liberté politique est essentiellement forte d'équilibre et de mesure. Dès qu'une tendance se fait excessive, elle constitue une menace."

Cet appui ne se justifie cependant que dans la mesure où le Parti québécois continue, comme il l'a fait depuis un an, à participer à l'effort de renouveau du fédéralisme et qu'il pratique, sur le plan budgétaire, l'austérité que commande la conjoncture.

Au fond, les deux partis incarnent chacun une conception différente du Québec et une perception différente de l'avenir de la collectivité francophone. Le choix relève donc davantage de la confiance qu'on accorde à l'un ou à l'autre des partis pour renforcer la société québécoise et affirmer son caractère français.

La plus grande réussite de M. René Lévesque aura été de redonner au Québec ce souffle de fierté et de confiance qui stimule la créativité, transforme les mentalités et accroît la solidarité.

Il mérite de poursuivre ce travail.

Marcel PÉPIN
Directeur de l'édition

L'ABC DES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

La profession des leaders

par Jacques Carl MORIN
(collaboration spéciale)

"Toute profession est une chasse gardée interdite aux profanes", a déjà dit l'écrivain irlandais Georges Bernard Shaw. La profession de premier ministre du Québec ne fait pas exception à la règle.

Du 1er juillet 1867 jusqu'à la fin du régime Taschereau, nos premiers ministres furent tous membres des professions dites libérales, soit 11 avocats, 2 médecins et 1 notaire. En 1936, Adélard Godbout rompt avec cette tradition: il est agronome, diplômé en sciences agricoles de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Lors de son second règne à titre de premier ministre, Godbout fait adopter par l'Assemblée législative la loi créant la corporation professionnelle des agronomes du Québec.

Ses deux successeurs, Duplessis et Sauvé, sont, dans la lignée de nos premiers ministres, membres du Barreau du Québec. A la suite du décès de Paul Sauvé le lendemain du Jour de l'An 1960, Antonio Barrette est choisi chef de parti par le caucus de l'Union

nationale, puis assermenté comme premier ministre. Barrette qui gagna sa vie comme contremaître, puis comme courtier d'assurances devient alors et demeure le seul de nos premiers ministres à n'avoir pas fréquenté l'université. Quatre établissements universitaires lui ont par ailleurs conféré un doctorat honorifique.

Les premiers ministres de la Révolution tranquille, les Lesage, Johnson et Bertrand sont des avocats. Quant à Robert Bourassa, il est non seulement membre du Barreau mais possède en plus une formation en sciences économiques et politiques et en fiscalité.

L'actuel chef de l'Etat québécois, René Lévesque, faillit bien être avocat comme son père. En 1941, il entreprend des études à la faculté de droit de l'université Laval. En décembre 1943, écrit Jean Provencher dans René Lévesque, portrait d'un Québécois, "... quelques semaines avant les examens du semestre, son professeur, Louis-Philippe Pigeon (jusqu'à tout récemment juge pûin à la Cour suprême du Canada), le prend en délit de fumer. Il se voit im-

diatement sommé de quitter les lieux pour n'y revenir qu'au moment où il se trouvera dans des meilleures dispositions, prêt à faire des excuses. René Lévesque quitte l'université Laval et n'y reviendra plus."(1) Il devient correspondant de guerre, commentateur et animateur tant à la radio qu'à la télévision, puis est élu député de Laurier de 1960 à 1970. Après sa défaite aux élections de 1970, il agit comme chroniqueur dans un quotidien jusqu'à la victoire de son parti en 1976.

Enfin, quant aux aspirants premiers ministres, Claude Ryan(2) et Roch LaSalle, le premier a exercé le métier de journaliste et le second fut tour à tour représentant des ventes, gérant, puis député conservateur de la circonscription de Joliette à la Chambre des communes de 1968 jusqu'à sa venue récente dans l'arène provinciale.

René Lévesque: portrait d'un Québécois, Jean Provencher, Editions La Presse, 1973, p. 42-43.

Claude Ryan, l'homme du devoir, Aurélien Leclerc, Editions Quinze, 1978.



LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

De Lise Payette aux Yvette, les députées seront rares...



Gilles Lesage

Il ne faut pas se laisser épater par le nombre de femmes qui sont candidates lundi: 86, comparativement à 46 seulement en novembre 1976. Depuis 1940 qu'elles ont le droit de participer à la vie politique, seulement huit femmes ont porté le titre de députée, dont six au cours de la dernière législature. Leur nombre augmentera légèrement le 13, mais de quelques unités à peine pour porter à une douzaine le nombre de femmes députées.

Cela tient à plusieurs fac-

teurs, dont le plus apparent est le suivant. La moitié des femmes sont candidates pour des partis marginaux qui n'ont aucune chance de l'emporter. L'autre moitié se partage à peu près également entre les trois principaux partis (16 PQ, 14 UN, 13 PLQ). Mais, là encore, un très grand nombre de candidates ne sont que des figurantes, des "poteaux", particulièrement pour l'UN, dont une seule candidate, Mme Marie Charest (Johnson), a de minces chances de se faufiler entre le libéral Camille Picard et la péquiste Carmen Juneau.

Même pour les deux grands partis, la plupart des candidatures ne sont que des circonscriptions difficiles, pour ne pas dire impossibles à prendre, à moins d'une vague qui balait

tout. Comme elles en ont l'habitude, les femmes se sacrifient pour la cause... et tentent de faire fondre les préjugés tenaces comme le ruisseau sur le rocher, dirait M. Ryan.

Et parmi celles qui ont des chances, combien sont "minutables", selon l'expression populaire. Une poignée. Au PQ, sûrement Mme Jocelyne Ouellette, si elle réussit à garder Hull, de même que Mme Louise Harel, si elle redonne Maisonneuve à M. Lévesque; peut-être Mmes Denise Leblanc-Bantey (Iles-de-la-Madeleine), Pauline Marois (La Peltre), Louise Guerin (à qui M. Daniel Johnson fils fait la vie dure dans Vaudeuil-Soulanges). Du côté libéral, sûrement Mmes Lise Bacon (Chomedey), Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie), So-

lange Chaput-Rolland (Prévost); peut-être Mme Joan Dougherty (Jacques-Cartier), Florence Ievers (Taschereau) et Véronique Guimont-Barry (Charlesbourg). D'autres candidates ont de minces chances d'être élues: les libérales Noëlla Labelle (Abitibi-Est), Claire Labrèche (Abitibi-Ouest), Lise Thibault (Fabre), Lise Vachon-Marcotte (Marie-Victorin) et Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François); et les péquistes Huguette Lachapelle (Dorion) et Carmen Juneau (Johnson). Moins de 20 sur 122!

Même si elles sont mieux acceptées qu'auparavant en politique, les femmes doivent encore surmonter de nombreux préjugés. Elles doivent être mieux préparées à la bataille et meilleures, presque ex-

ceptionnelles, pour survivre dans un univers mâle et paternaliste, qui le restera un bon moment encore. Il n'est que de consulter rapidement les programmes des deux partis pour s'en convaincre. La condition féminine y est presque toujours associée à la politique familiale. Libéraux et péquistes courtisent les femmes, tentent de les séduire avec des "peanuts", les incitant à rester à la maison, les libéraux promettant même des allocations au foetus. Ce qui faisait dire à Micheline Carrier, dans Le Devoir de vendredi, que l'on fait de la surenchère sur le ventre des femmes. Mais aucun des deux partis ne traite d'un problème douloureux: l'avortement. Un monde d'hommes!

M. Ryan n'a fait qu'ex-

primer une opinion courante, même chez les vertueux péquistes, en faisant état de sa tolérance envers Mme Guerin, "parce que c'est une femme". Plusieurs ne le disent pas tout haut mais n'en pensent pas moins. Parlez-en aux candidates. Mme Chaput-Rolland, qui en a pourtant vu d'autres, a confié à Lysiane Gagnon, de La Presse, qu'il n'est pas sûr qu'elle aurait fait le saut, si elle avait vingt ans de moins... Dans Louis-Hébert, par exemple, M. Claude Morin n'a pas de problème parce qu'il a plusieurs enfants, mais son adversaire libéral, Mme Michèle Rousseau-Méthot, elle, en a, parce que c'est une femme, et qu'une femme, c'est d'abord une mère et une ménagère.

Mme Payette est partie, les Yvette survivent!

LE POULS DES RÉGIONS

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL



Si on lui accorde toute l'importance qu'elle mérite, la campagne des trois chefs de partis n'est pas la seule campagne en cours. Chacun des comtés du Québec vit sa propre aventure électorale. LE SOLEIL publie cette semaine, sous la plume de ses journalistes régionaux, une analyse de la position des candidats dans chacune des circonscriptions desservies par le journal de même que dans celles de la région de Montréal. Aujourd'hui, Lise Lachance, du bureau du SOLEIL de Montréal, trace le portrait de la situation dans les quatre grands pôles de la région métropolitaine (est, ouest, rives nord et sud). Au total, 44 circonscriptions dont 16 — celles de l'est — constitueront le champ de bataille où devrait se jouer, lundi, le sort du Parti québécois.

Région de Montréal

La vraie lutte se livre dans l'est

MONTREAL — Le sort du PQ se joue à Montréal. En fait, c'est dans l'est de l'île, dans ce qu'on a longtemps considéré comme un château fort péquiste, que l'avenir du parti nationaliste sera scellé pour les prochaines années.



lise lachance

L'ouest rouge

Les treize circonscriptions de l'ouest de Montréal forment un monolithe libéral avec leur pourcentage élevé de non-francophones. Si, au dernier scrutin, certains avaient "flirté" avec l'Union nationale de Rodrigue Biron qui enfourchait alors le cheval du libre choix de la langue d'enseignement, ils ont vite battu leur coulepe et sont revenus au bercail de Claude Ryan. Le triomphe du NON, le 20 mai dernier, en donne une preuve éclatante: les majorités de cette option se sont rangées de 6.994 dans Saint-Henri à 34.802 dans D'Arcy-McGee.

Pas de remue-ménage, donc, sous le ciel rougeoyant de l'ouest montréalais.

La clé: l'est

La vraie lutte se livre dans l'est, dans ces comtés majoritairement francophones mais où les groupes ethniques, difficilement pénétrables par le PQ, détiennent la balance du pouvoir.

Si, dans certains d'entre eux, le PQ a obtenu la majorité absolue en 1976, dans d'autres, c'est la popularité momentanée de l'Union nationale auprès des non-francophones qui a permis à la formation de René Lévesque de se gagner un représentant à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, beaucoup de francophones eux-mêmes en avaient "ras le bol" du gouvernement Bourassa et avaient appuyé le PQ davantage pour manifester leur mécontentement contre le gou-

vernement sortant que pour ratifier les thèses péquistes.

L'élection du Parti québécois, en 1976, a été le résultat d'une conjonction tout à fait exceptionnelle.

Au référendum de mai dernier, seulement 3 des 16 circonscriptions de l'île de Montréal qui avaient élu un candidat du PQ en 1976 ont opté pour la souveraineté-association: Saint-Jacques, Sainte-Marie, Maisonneuve. Et, dans le cas de cette dernière — pourtant la plus francophone de la métropole — par une faible majorité de 303 voix.

Dans les autres comtés qui sont représentés par un député péquiste, le OUI n'a recueilli que le tiers des votes, sauf dans Saint-Henri et Bourassa où il a fait meilleure figure avec 40 et 43 pour 100 respectivement.

A cette performance médiocre s'ajoute l'échec cuisant des onze élections partielles tenues au Québec sous le premier gouvernement péquiste, dont six dans l'agglomération montréalaise: Notre-Dame-de-Grâce, D'Arcy-McGee, Outremont, Argenteuil, Prévost et, surtout, Maisonneuve, ce comté-symbole. Prévost et Maisonneuve avaient tous deux élu des vedettes du PQ en 1976: feu Jean-Guy Cardinal et le ministre démissionnaire Robert Burns.

Dilemme crucial

La question qui se pose est celle-ci: les électeurs voudront-ils "donner un sens" à leur vote référendaire, comme les y incite le Parti libéral, ou considèrent-ils que le sujet a été vidé pour un bout de temps et qu'il faut maintenant passer à autre chose?

De toute évidence, dans la première éventualité, le Parti libéral sort gagnant. Dans la seconde, l'équipe Lévesque conserve le pouvoir. Car, au-delà de l'option de la souveraineté-association que rejette la majorité, les Québécois sont satisfaits de leur gouvernement. Tous les sondages le démontrent. Ils apprécient particulièrement les mesures que le gouvernement péquiste a adoptées pour protéger le "petit" contre les "gros". Par exemple l'assurance automobile, la pro-

tection du consommateur. Le degré très élevé de satisfaction quant à la loi 101 sur la langue se situe dans cette veine. En outre, d'après le sondage SORECOM publié dernièrement par LE SOLEIL, les citoyens croient que le PQ est mieux placé pour "s'occuper efficacement" du renouvellement de la constitution. Enfin, René Lévesque est beaucoup plus populaire que son adversaire libéral.

Dans l'est de la métropole, donc, tout repose sur la partie de l'alternative que la majorité des électeurs décideront de retenir.

PQ en danger

D'ores et déjà, certains acquis péquistes sont menacés: Bourassa, où le député sortant Patrice Laplante affronte un adversaire de taille, le Dr Augustin Roy, président-directeur général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec; Jeanne-Mance (Henri Laberge); Viau (Charles Lefebvre); Rosemont (Gilbert Paquette); Dorion et Gouin, délaissés par les deux anciens ministres Lise Payette et Rodrigue Tremblay.

Parachutés, les deux démissionnaires ont cédé leur place à deux "autochtones".

Dans Dorion, le flambeau de Madame Payette a été repris par son attachée politique dans la circonscription, Huguette Lachapelle. Même si la jeune femme de 38 ans se présente comme "une députée qui connaît déjà son métier" et si elle mène une campagne très active, elle doit affronter un électoralat dont un membre sur cinq est d'origine italienne (7.000 sur 35.000). On connaît l'attachement de ce groupe ethnique pour le Parti libéral. Sans compter que le candidat libéral, Henri-François Gauthier (ancien président du NPD-Québec), cultive chez eux ce sentiment. Il a fait le tour de tous les cafés italiens du comté, buvant expresso sur expresso ou capuccino.

Au référendum, Dorion a accordé une majorité confortable de 4.438 voix au NON. De mauvaises langues racontent que Lise Payette n'a pas démissionné uniquement pour les raisons qu'elle a

invocées publiquement. Elle aurait senti la soupe chaude dans sa circonscription qu'elle a négligée à cause de ses nombreuses activités à l'échelle du Québec. D'ailleurs, fidèle à son engagement de s'abstenir de toute politique active, elle ne met aucunement la main à la pâte pour l'élection de son attachée politique.

Dans Gouin, le candidat du cru choisi pour remplacer l'économiste Rodrigue Tremblay — qui a terminé son mandat comme indépendant — est Jacques Rochefort. Le jeune organisateur politique (27 ans) doit livrer une bonne lutte à un directeur de caisse populaire, le libéral Jean Longpré, pour vaincre. Le NON l'a emporté par 656 voix au référendum.

Deux adversaires de longue date

Certains se demandent même dans quelle mesure des ministres comme Jacques-Yvan Morin (Sauvé) et Guy Tardif (Crémazie) pourront reprendre le chemin de l'Assemblée nationale.

Ancien ministre de l'Éducation pendant quatre ans, M. Morin affronte un adversaire qui, avant même de plonger en politique active, avait maintes fois croisé le fer avec lui: le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, également président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, M. Jacques Mongeau.

Les deux hommes avaient été en désaccord au moment, notamment, de la réforme de la fiscalité municipale qui enlevait aux organismes scolaires la plupart de leurs pouvoirs de taxation. Me Mongeau a élargi le débat au domaine de l'éducation en général, dénonçant ce qu'il qualifie de "performance négative" de la part du ministre sortant.

On assiste à une lutte féroce dont le vainqueur sortira ministre.

Précisons que, malgré la belle majorité de plus de 13.000 votes accordée à M. Morin en 1976, le NON l'a emporté par 4.114 voix le 20 mai dernier, s'accaparant 55 pour 100 des suffrages.

Le OUI a également perdu par près de 4.000 voix dans Crémazie (Ahuntsic)

où le ministre de l'Aménagement, Guy Tardif, fait la lutte à un ingénieur électronique diplômé en administration avancée des Hautes études commerciales, le libéral Gilles Perron.

Les comtés péquistes qui semblent les plus sûrs sont ceux des ex-ministres Camille Laurin (Bourget), Marcel Léger (Lafontaine), Claude Charron (Saint-Jacques) et Pierre-Marc Johnson (Anjou), ainsi que celui de Guy Bisailon (Sainte-Marie).

Rives nord et sud

Le même scénario dramatique pour le gouvernement sortant risque de se produire sur les rives nord et sud de Montréal si le résultat des élections du 13 avril ressemble à celui du référendum.

En effet, sur les quinze circonscriptions remportées sur ces deux rives par le PQ en 1976, deux seulement ont voté OUI en mai 1980. Ce sont celles de l'Assomption et de Taillon. Au dernier scrutin, la majorité de Jacques Parizeau s'était élevée à 14.439 voix dans la première tandis que celle de René Lévesque avait grimpé à 22.345 dans la seconde.

En réalité, les observateurs s'attendent à ce que le PQ conserve trois triangles dans ces régions:

— Taillon (René Lévesque), Marie-Victorin (Pierre Marois) et Bertrand (Denis Lazure) sur la rive sud.

— L'Assomption (Jacques Parizeau), Labelle (Jacques Léonard) et Terrebonne (le nouveau venu Yves Blais) sur la rive nord.

— Laval-des-Rapides (Bernard Landry), Vimont (Jean-Guy Rodrigue) et Mile-Illes (Jean-Paul Champagne, ancien président de la SSB-Montréal, qui remplace le ministre démissionnaire Guy Joron) dans le secteur est de ville de Laval.

Ces trois comtés de l'île Jésus ou Laval ont donné une majorité absolue au PQ en 1976. Ils sont en outre francophones à plus de 90 pour 100. De sorte que s'ils échappaient au PQ, c'est sans doute le pouvoir tout court qui lui échapperait.



M. Ryan, on a besoin de vous

M. Claude Ryan

Actuellement, nous constatons la priorité du Parti québécois: il s'accroche et tient au pouvoir... Vous le voyez distribuer à la grande majorité des promesses et des bonbons (candies) afin de se gagner des votes. (Est-ce un retour à l'époque de Duplessis?). Mais la population voit clair: le Parti libéral du Québec, sous votre leadership, formera le gouvernement du Québec des prochaines années. La volonté populaire s'exprimera très clairement en votre faveur le 13 avril prochain!

Tout récemment, la population du Québec n'a pas voulu de la séparation du Québec d'avec le Canada: la très grande majorité des Québécois (60 pour 100) l'a clairement dit au référendum du 20 mai 1980. Les Québécois ne veulent pas, non plus, d'un premier ministre comme René Lévesque qui

camoufle l'option fondamentale de son parti politique, l'indépendance du Québec. Cette attitude contribue largement à diviser les militants péquistes et des têtes d'affiche, comme les Payette, Laurin, Charron, Marois, Couture, O'Neill, Parizeau, etc., qui l'ont clairement confirmé à plusieurs occasions.

Le gouvernement du PQ n'a pas également gouverné dans l'intérêt de tous les Québécois depuis quatre ans, c'est évident. Il a toujours agi dans son propre intérêt à lui: préparer la séparation du Québec d'avec le Canada, critiquer sans cesse et avec acharnement le gouvernement fédéral et son chef à Ottawa, M. Trudeau, et reléguer continuellement au second plan l'économie de la province... Eh oui! Durant ses quatre ans et demi de pouvoir, le PQ s'est rendu responsable d'une détérioration marquée de la position économique du Québec dans l'ensemble canadien. L'intervention gouvernementale massive dans l'appareil bureaucratique de par l'ajout en grand nombre de règlements, de commissions, d'agences de contrôle n'a fait qu'augmenter les coûts: d'où un déficit sans précédent de 15 milliards en quatre ans et demi, soit trois fois plus que tous les autres gouvernements précédents depuis 114 ans, soit au début de la Confédération (5 milliards en 1977).

gouvernement vraiment québécois et ne pas laisser aux libéraux le pouvoir de régler les affaires du Québec en matière économique, sociale et surtout linguistique car le référendum nous a prouvé qu'ils n'avaient pas recollé la majorité des "non-oui" (comme l'a dit M. Trudeau) francophone.

Ainsi, la tradition politique québécoise étant encore jeune nous pourrions regarder à l'extérieur du pays. En Europe par exemple, ou en France et en Italie l'expérience politique n'est pas plus démocratique mais plus importante et où il est fréquent que des partis mettent leurs options ou idéologie en veilleuse, pour s'unir à d'autres partis; c'est ce qu'on appelle le jeu des coalitions. De cette façon la démocratie chrétienne s'est maintenue au pouvoir depuis 1945 en Italie.

Même si l'exemple demeure boiteux, il n'illustre pas moins le jeu politique qui peut exister dans d'autres pays. Que ce soit en Suède, en Allemagne ou en France, toutes les forces politiques ont recours à ce genre d'exercice démocratique et nous sommes encore loin de ce qui se passe au Québec.

Alors lorsque le Parti québécois ne met pas de l'avant son option souverainiste il ne faut pas crier scandale! car il n'en demeure pas moins indépendantiste, rassurez-vous.

En ce sens, en 1981, nous pourrions peut-être parler plus de "Lévesquisme" que de péquisme.

S.A. Prémont
Charlesbourg

La souplesse du PQ

A plusieurs reprises depuis quelques semaines, des journalistes et politiciens parlent de l'idée maîtresse du Parti québécois, la souveraineté-association.

Ils en parlent comme étant devenu un véritable "bourbier", un cul-de-sac dans lequel le PQ serait pris. A preuve, des démissions importantes sont venues ternir ce parti: Mme Lise Payette et M. O'Neill demeurent, j'en suis persuadé, sur leur appétit d'indépendance.

Quelques manipulations possibles des dirigeants du gouvernement envers les membres du parti lors du dernier colloque pourraient être dénoncées.

Mais le cheminement politique du Parti québécois ne peut être mis en doute que par des adversaires ineptes car pour la première fois au Québec, un parti politique ayant un programme clair avec une option précise soit la souveraineté-association, se permet après 3 campagnes électorales de mettre de côté son idée fondamentale.

Doit-on parler de bourbier? Sûrement pas car le PQ a su faire preuve de souplesse intellectuelle en mettant l'intérêt du Québec au-dessus de son option politique. Bien sûr, tous les députés veulent conserver leur job d'un côté comme de l'autre, mais le PQ pour des raisons circonstancielles, la défaite du référendum et le rapatriement unilatéral, se doit de reprendre le pouvoir et de défendre le Québec des ingérences fédérales. Le prochain gouvernement sera responsable du sort du Québec pour les cent prochaines années. En ce sens, il faut se donner un

Des prisonniers renseignés, ça existe

Le solliciteur général du Canada vient d'annoncer son refus d'accorder le droit de vote aux détenus québécois des prisons fédérales.

Commentant cette décision, M. Claude Ryan a expliqué que ces gens-là sont "coupés de la réalité" et qu'il approuvait (comme tout ce qui vient d'Ottawa) sans réserve M. Robert Kaplan... Quand donc le chef du PLQ est-il entré dans une prison la dernière fois, pour faire pareille déclaration?

Certaines catégories de vieillards, malades physiques et mentaux, soldats, sectes religieuses, etc., ignorent en grande partie ce qui se passe politiquement au pays du Québec. Et lors du dernier scrutin, 2 votants sur 3 ne connaissent pas le nom de TOUS les candidats en lice dans leur circonscription, 36 heures avant le vote. Des citoyens (libres) mal informés, ça existe! Leur enlève-t-on pour autant leur privilège d'aller aux urnes?

Des prisonniers renseignés ça existe également. Et en 1981, il ne serait pas compliqué de laisser voter ces détenus québécois; pas plus d'ailleurs qu'au dernier référendum, ou même aux élections provinciales de 1973, alors que l'on trouvait moyen de faire voter des "morts"...

Noël Charbonnier
Lac Mégantic

Le PQ n'a pas à rougir

Depuis 1976, le gouvernement du Parti québécois a réalisé trois baisses d'impôt successives. En trois ans, le gouvernement du Québec a soulagé les particuliers de \$2,3 milliards.

Pour 1980, seulement, cela veut dire \$1,1 milliard, ce qui représente \$700 par famille.

De 1977 à 1980, les exemptions personnelles se traduisent ainsi: — personnes âgées: de \$1.000 à \$1.810 d'exemptions, soit plus de 81 pour 100.

— personnes mariées: de \$1.900 à \$3.270 d'exemptions, soit plus de 72 pour 100.

— enfants de 18 ans et plus à charge: de \$550 à \$1.090, soit plus de 98 pour 100.

A cela, ajoutons l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures, les textiles, les meubles et chambres d'hôtel et tout dernièrement, abolition de la taxe de vente sur les cuisinières électriques et les réfrigérateurs. Autant de mesures pour aider les jeunes ménages et les particuliers tout en activant l'achat et par le fait même contribuant à faire fonctionner les manufacturiers.

Que penser des \$72.000.000 investis dans l'épargne-actions et qui nourrissent l'industrie québécoise d'une façon saine et sans emprise étrangère.

Somme toute, un gouvernement fiable, gouvernement qui dans son programme électoral de 1976 s'est engagé à baisser le fardeau financier des familles et

des individus et qui a tenu sa promesse, de telle sorte qu'aujourd'hui les petits et les moyens salariés paient moins d'impôt que les Ontariens.

En plus de baisser les impôts de la majorité des Québécois, qui qu'en disent les témoins libéraux à la voix mensongère et inconséquente, le gouvernement du Parti québécois a diminué le taux d'augmentation des dépenses publiques de près de la moitié. De 21,3 pour 100 qu'elles étaient de 1973 à 1976, elles sont tombées à 12,5 pour 100 de 1977 à 1980.

Les emprunts nets du gouvernement du Parti québécois sont passés de 14,9 pour 100 à 10,8 pour 100 en 1980.

En gros, rien à apprendre de nos témoins libéraux et finie la récréation libérale qui sème à tout vent. Le Parti québécois encore une fois n'a pas à rougir et espérons qu'une telle performance empêchera le Québec de rougir le 13 avril.

Cécile Giguère
Vallée-Jonction

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit de dactylographier les lettres publiées. Le Soleil 390 rue Saint-Vallier est Québec. G1K 7J6

Le PQ s'est bien tiré d'affaire

Il est temps de choisir. D'un côté, un parti dont le mandat est somme toute pas trop mal. Certes le PQ a triplé notre dette provinciale et c'est bien sous son administration que le chômage a considérablement augmenté (problème auquel il a promis de s'attaquer, tout au moins chez les jeunes...); mais dans notre conjoncture économique la chose est assez normale.

D'ailleurs on s'en scandalise beaucoup moins lorsqu'on réalise que, pendant la même période, en fait d'endettement, proportionnellement parlant, le gouvernement fédéral a presque réalisé la même triste performance. Même si notre dette a triplé, ça n'a donc rien d'inquiétant. Mais pourquoi n'emprunions-nous pas ou moins avant 1976? Parce qu'avant il ne se passait pas grand-chose... (mis à part évidemment les travaux de la baie James et ceux du Stade olympique); c'est d'ailleurs pour cette raison que le PQ est rentré si fort en 1976...

Ce n'est pas pour leur option indépendantiste mais bien pour se débarrasser d'un gouvernement qui ne faisait plus rien (c'est d'autant plus évident que les Québécois(es) ont bien favorisé ce parti MALGRÉ son option indépendantiste). Les cinq années suivantes, on vit les choses changer: ce fut sûrement le premier gouvernement à tenir tous ses engagements électoraux; on n'avait pas vu depuis longtemps un gouvernement aussi actif en projets de loi de toute sorte qui ont toujours plus tenu compte du bien-être des gens que des intérêts des compagnies.

Les intérêts des compagnies et ceux des gens ne concordant pas toujours, on comprendra que ça coûte plus cher de financer de l'aide à six millions de citoyens que de subventionner quelques dizaines d'entreprises privilégiées: dix milliards (\$) ce n'est pas trop pour donner beaucoup plus au citoyen tout en conservant un ren-

dement moyen d'investissements. Aussi on connaît depuis quelques années d'excellentes réformes dans des domaines aussi variés que l'assurance automobile, l'agriculture, etc. Bref, un excellent gouvernement, ça n'existe pas, mais celui-ci me semble avoir été, dans l'ensemble, pas trop mal.

Dans la situation délicate où l'avaient placé un échec flagrant au référendum et le projet de rapatriement de M. Trudeau, M. Lévesque s'est conduit comme il devait, c'est-à-dire avec la vigueur respectueuse qui était de mise. Et s'il promet de ne pas replonger le Québec dans une autre aventure référendaire, je crois qu'il ne le fera pas.

Parlons de l'autre parti: oubliions les déboires d'un parti qui n'a cessé de se contredire dans le débat référendaire et d'une opposition qui n'a cessé de contester systématiquement tous les projets du gouvernement. Ne jugeons que leur présente campagne et l'actuel Parti libéral: voilà un parti dont on ne peut pas dire que la campagne soit très positive.

Elle consiste plutôt dans l'ensemble à "démolir" systématiquement et point par point l'administration péquiste. Premièrement, quoi de plus facile à faire quand on sait qu'un gouvernement parfait ça n'existe pas! Deuxièmement, son principal argument est que la dette provinciale a triplé compte tenu de ce que j'ai expliqué plus haut, cet argument n'est guère valable. Toute sa campagne est une critique négative de l'administration péquiste et il n'a rien de plus à dire: comme M. Ryan le dit lui-même en Chambre, son parti, s'il était élu, prendrait quelques mois pour réfléchir avant d'agir, afin de bien établir les actions à entreprendre et les priorités. Question: voulez-vous d'un parti qui n'établira son programme électoral (un vrai) que s'il est élu et qui ne le fera que trois mois après son éventuelle prise de pouvoir? Même si une part considérable de la campagne péquiste

consiste à "démolir" le fédéral et le Parti libéral provincial chaque fois qu'ils en ont l'occasion, il reste que les candidats péquistes promettent beaucoup de choses concrètes (appuyées habituellement par des chiffres) et que leur campagne est équilibrée entre un discours positif et un discours négatif. En tous cas, le Parti péquiste n'a pas attendu trois mois pour faire passer leur loi pour le financement (dérivant populaire) des partis: cela urgeait. Je soulignerai encore deux derniers points...

Savez-vous qu'en 1976, le Parti libéral avait plus d'une dizaine de projets de centrales nucléaires qu'il aurait mis en chantier s'il avait été élu? Savez-vous qu'il nous en réserve plus d'une quinzaine pour le prochain mandat s'il était élu? Mais ça, il ne le met pas dans son programme.

Ces jours-ci le PQ accuse M. Ryan et son parti de servir les intérêts des minorités: M. Ryan évidemment dément ces accusations. Savez-vous... je commence à croire qu'il sert vraiment les intérêts des minorités: visiblement il a accordé dans sa campagne à Montréal beaucoup trop de son temps aux anglophones, Italiens, Grecs et autres minorités... Cette pauvre minorité d'anglophones qui se sentent persécutés par la loi 101, point de vue souvent exprimé par M. Ryan, gagne en moyenne un salaire de 15 pour 100 plus élevé que les francophones majoritaires. Avant le PQ, leur loi 101 et le départ des sièges sociaux, la différence était de 85 pour 100! Probablement les sièges sociaux du genre de compagnie qui n'aime pas les gouvernements favorables aux travailleurs (?).

Maintenant à vous de choisir entre un parti pas trop mal, qui se grouille ou un autre qui va s'asseoir.

Un ancien libéral inconditionnel, un électeur plus critique...
François Vigneault
Sillery

Les voilà les coups bas

René Lévesque a averti ses militants, il y a quelques jours, que bientôt Claude Ryan lancerait sa batterie de coups bas, suite au sondage qui donne déjà un avant-goût de la victoire du 13 avril pour le PQ qui, soit dit en passant, la mérite bien et haut la main aux yeux du public en général. C'est fait: les opinions penchent nettement du côté péquiste, le Parti libéral n'a pas tardé à sortir ses armes habituelles de diversion et de camouflage.

Incapable de gagner ni de mériter la cote d'amour des vrais Québécois, à cause de la pauvreté et de la mièvrerie de son programme électoral, incapable d'offrir aux vrais Québécois un avenir garanti, économiquement d'abord, mais

surtout politiquement, incapable de rallier les indifférents, infidèle à ses suivex du référendum et surtout à ses Yvette d'un printemps, Ryan vient de révéler au grand jour son hypocrisie la plus vicieuse — et la plus naturelle — en remettant sur la table du débat qui se joue sa bouillie du référendum.

Lui et ses comparses fédérastes viennent en effet de ressusciter leur fantôme référendaire, dans le but évident de mêler les cartes en associant les enjeux de la présente campagne électorale à ceux du référendum passé.

C'est vicieux, hypocrite et malheureux, convenons-en! Si près et si dépendant des Anglais, Ryan aurait dû apprendre d'eux au moins le sens du "fair-play" qui les

honore. Mais c'est un geste perdu!

Et avez-vous remarqué ce qui se passe pendant ce temps? Innocemment, le fédéral relance sa campagne d'unité — des restes de la bouillie référendaire? — à la radio et, peut-être bientôt, à la télévision. De quoi il se mêle celui-là, dites-moi? D'essayer de confondre les Québécois pour qu'ils n'y voient que bonnet blanc, blanc bonnet? Pour un coup bas, c'en est un de calibre.

Mais les Québécois commentent à voir clair dans cet écran de fumée: on ne leur passera pas un Québec une deuxième fois!

Claude Langevin,
professeur,
Saint-Romuald

Les libéraux minimisent le Québec

Créer la psychose de la peur, tel semble être le slogan caché des libéraux au Québec. Leur pessimisme a pour but de créer une mauvaise image du Québec et de Montréal, ville à vocation internationale. Pour détruire un parti et une idéologie bien normale chez tout peuple qui se respecte et qui a une certaine fierté; à la Voltaire, on crie au racisme, à l'incompétence des dirigeants, à l'évasion du capital (le coup des camions vides de la Brink's au temps de M. Bourassa comme exemple), le départ des sièges sociaux. On fait l'éloge de l'Ontario, qui pourtant a un parti conservateur au pouvoir depuis 38 ans.

L'inflation, la baisse du dollar, le coût de l'énergie, les grèves, le chômage, autant de questions que M. Ryan et les libéraux imputent au pays à cause du Québec.

Depuis la Confédération, même avant, le gouvernement central a toujours favorisé l'Ontario pour

en faire une province économiquement forte pour contrôler le reste du Canada; les politiques libérales en font foi. Il faut lire "The Evolution of French Canada" par J.C. Brack, 1924; publié par The Macmillan Co., Toronto. Ce n'est pas d'hier qu'on essaie de minimiser le Québec, de l'humilier. Les libéraux actuels font ce travail un peu dégoûtant.

Ne faudrait-il pas être fier du Québec, le vanter, décrire ses richesses naturelles, exalter sa culture et son esprit d'initiative, flatter sa fierté et puis 20% de Canadiens d'origine anglaise ici n'est pas négligeable; ils ont droit aussi à un Québec économiquement fort.

Pourquoi ne pas être optimiste, voir à l'implantation ici d'une économie prospère par l'apport des capitaux et de l'industrie, et ainsi éviter toute rupture possible.

Si on avait aidé le Québec comme on l'a fait de l'Ontario, si on

avait accepté que les gens du Québec et du reste du Canada de langue française aient des droits et soient de vrais Canadiens, on n'aurait jamais vu s'implanter au Québec une politique autonomiste ou séparatiste (souverainiste).

Les libéraux en sont responsables. Godbout, King, Bourassa, Trudeau et maintenant le vieux chef libéral devenu agressif, dur et impitoyable. Avec Ryan au pouvoir, c'est dangereusement soulèver le Québec. Est-ce pour cela que le ministre de la Défense du Canada vient d'annoncer la réorganisation de la brigade anti-terroriste.

Et puis la loi des mesures de guerre des libéraux de 1970 n'est-elle pas encore en vigueur que je sache.

David Mason
Québec



Des étudiants libéraux posent des questions à M. de Belleval

Le ministre des Transports, Denis de Belleval, lors de sa conférence à l'université Laval, en a profité pour lancer des affirmations gratuites et même non fondées. Une conférence ayant pour but primordial d'informer la population étudiante, nous aurions été en droit de nous attendre à mieux de la part d'un ministre.

Reprenons quelques-unes de ces assertions:

— suite à une question demandant pourquoi le gouvernement n'avait pas investi dans le secteur de la transformation de l'amianté au lieu d'acheter une mine dont le minerai est de mauvaise qualité et les installations désuètes, le ministre a répondu que cela n'était pas avantageux et a noyé le poisson. A cela, on répond que l'achat de cette mine nécessitera des investissements considérables pour rénover les installations actuelles qui ne répondent même pas aux normes de santé du ministère. Il est beaucoup plus profitable de développer un secteur de transformation de l'amianté qui est inexistante au Québec. Tant qu'à acheter une mine, il serait préférable d'acheter une mine de l'Ungava où le minerai est de qualité beaucoup supérieure.

— sommet économique de Montréal: à la question demandant pourquoi aucun ministre fédéral n'avait été invité, le ministre a répondu que les divers participants ne s'en étaient jamais plaint par le passé. A cela, on répond que les

maires de la région de Montréal et les hommes d'affaires ont déploré l'absence du gouvernement fédéral. On a rien à perdre de la participation active des ministres fédéraux aux sommets économiques, au contraire. Lors du dernier sommet, le fédéral avait son rôle à jouer du simple fait que les ports et les aéroports sont de juridiction fédérale.

— création d'emploi: le ministre a affirmé qu'il s'était créé plus d'emplois que sous le régime précédent. Or rien n'est plus faux. La moyenne annuelle des emplois créés de 1971-1976 était de 63.000 en temps plein et -6.000 en temps partiel. Or de 1977-1980, la moyenne annuelle est de 28.000 en temps plein et de 19.000 en temps partiel.

— salaire minimum: le ministre a vanté les mesures prises par son gouvernement pour augmenter le salaire minimum. Mais ces mesures sont inflationnistes et causent la perte de milliers d'emplois. Il vaut mieux appliquer des mesures tel le supplément au revenu de travail garanti qui aide ceux qui sont le plus dans le besoin, tel ceux qui ont une famille à faire vivre.

— le ministre a affirmé qu'il avait essayé d'avoir un débat contre un libéral mais qu'il n'avait pu l'obtenir. Or c'est faux! L'ALEUL a essayé d'obtenir un débat sur l'éducation entre Henri-François Gauthier et Camille Laurin. Le PQ a refusé. Il a refusé également contre Jacques-Yvan Morin, Guy Chevrette et M. Paquet.

— le ministre a affirmé que l'erreur de 30 pour 100 faite par M. Parizeau sur le budget de 1980 était due à l'inflation et au fédéral; quoi de plus facile de rendre le gouvernement fédéral responsable de tous nos problèmes.

— éducation: le ministre, au sujet des coupures dans le budget de l'éducation, a tergiversé et n'a rien expliqué. Évidemment!

— zonage agricole: le Parti libéral s'est opposé à la manière dont le zonage a été effectué sans aucune considération pour l'agriculteur. Le bureau de révision du zonage est submergé de demandes de révision. Le Parti libéral ne s'est jamais opposé au principe du zonage.

— le ministre a affirmé que nous n'avions pas de programme économique cohérent. Il est très révélateur que le ministre se soit attaqué à la couleur du programme et qu'il n'ait donné aucune preuve. La seule critique qu'il apporta fut le réaménagement du ministère de l'Énergie et des Ressources de façon à remettre ce secteur sous la direction d'un ministre autonome. Ceci dans le but d'assurer une meilleure coordination des politiques mises en oeuvre par divers ministères dans le secteur forestier, qui joue un très grand rôle dans notre économie.

Alain Brousseau
Charlesbourg
626-8476

Co-président de l'ALEUL
(Association libérale des étudiants de l'université Laval)



justice

par
Marcel COLLARD

Détournement: Me Morisset est acquitté

L'avocat Robert Morisset, âgé de 39 ans, du 1307 Fontenay, à Sainte-Foy, a été acquitté, hier matin, d'une accusation de détournement de fonds de \$4.000, le 13 juillet 1973, au détriment des entreprises de Berty Ltée, dont il était un des actionnaires.

Le juge Jean Longtin, de la cour des sessions de la paix, a déclaré que le code pénal prévoyait qu'un actionnaire pouvait voler sa propre compagnie, mais que dans le cas de Me Morisset, il ne pouvait en venir à cette conclusion. Il fit bénéficier le prévenu du doute et l'acquitta.

Initialement, le procureur du ministère public, Me Léopold Vézeau, avait porté six chefs d'accusation et le prévenu avait été cité à son procès, en cour supérieure, au terme de l'enquête préliminaire. Entre-temps, l'acte d'accusation avait été scindé et le juge Longtin fut saisi d'un seul chef.

Cependant, le juge Yvon Sirois l'avait déclaré coupable sous deux des cinq autres chefs, soit pour avoir fait usage d'un faux chèque de \$8.250 le 27 août 1973, pour frauder la Caisse d'économie des pompiers de débardeurs de Québec et d'avoir fait usage d'une reconnaissance de dettes et d'un chèque de \$2.050 en septembre 1973, sachant que les documents étaient contrefaits. Me Morisset avait bénéficié d'un sursis de sentence, assorti d'une

ordonnance de probation de trois mois, au début de l'année dernière.

Le pardon

Contrairement à la croyance populaire, le pardon n'efface pas le dossier judiciaire d'un citoyen et ne l'exempte pas de l'obligation de divulguer le fait d'une condamnation antérieure, par exemple, dans un formulaire pour postuler un emploi ou obtenir un passeport.

Récemment, le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, a promis de corriger certaines lacunes dans les régimes de clémence au Canada, dès la session d'automne, au Parlement d'Ottawa, pour obvier à certaines situations. Il a déclaré que rien, actuellement, ne pouvait éliminer la présence d'un dossier judiciaire, bien qu'un scellé soit mis sur un tel dossier et que nul ne peut s'y référer sans l'autorisation du bénéficiaire de pardon.

Cependant, le bénéficiaire ne peut se soustraire à la question qui pourrait être posée quant à l'existence du dossier. On pensait que le pardon permettait dans un tel cas de nier sa condamnation.

Le pardon signifie seulement que le citoyen a eu une bonne conduite depuis sa condamnation.



Un feu d'herbe menaçant

Les pompiers de Québec ont répondu à deux alarmes, vers 15h30 hier, pour éteindre un feu d'herbe qui faisait rage dans un large quadrilatère à l'angle du boulevard Laurentien et de la rue Fleur-de-Lys. La deuxième alarme a été demandée quand les pompiers se sont rendu compte que le feu leur échappait et menaçait les édifices d'Hydro-Québec, au nord du champ en flammes. Le violent vent d'ouest n'a pas facilité la tâche des sapeurs qui ont mis une vingtaine de minutes à venir à bout du feu. Plusieurs boyaux et des balais ont été utilisés pour éteindre l'incendie. Plusieurs feux de ce genre sont signalés chaque jour depuis que le beau temps est revenu.

Le Soleil, Gilles Lafond

Adolescente assassinée à Westmount

(D'après PC) — Patricia Forbes, âgée de 17 ans, voulait devenir médecin comme son père et sa mère.

Hier, peu avant l'aube, le Dr Daniel Forbes a trouvé sa fille étendue au sous-sol de la maison familiale, à Westmount, banlieue cossue de Montréal. Il n'a pu que constater le décès de l'adolescente dû à deux coups de feu dans la poitrine.

Chirurgien orthopédiste, le Dr Forbes a téléphoné à la police qui a retrouvé l'ex-ami de Patricia, Danny Jordan, âgé de 19 ans, dans une région boisée, de l'autre côté de la rue, saignant d'une blessure à la poitrine.

Il est placé sous la garde de la police, qui attend des nouvelles de son état avant de décider si elle va l'appréhender sur mandat du coroner.

Double meurtre

A Toronto, un individu contre qui pèsent deux chefs d'accusation de meurtre de second degré, à la suite de la mort de sa femme et de sa fille adoptive, a vu sa cause reportée à mercredi prochain, lors de sa comparution en cour provinciale, hier.

Kenneth Robert Miller, âgé de 44 ans, de Mississauga, a été accusé de ce double meurtre après la découverte, mardi, dans une automobile, des corps partiellement nus de Berna Miller et Lisa Boyd, âgée de 14 ans.

CHEVETTE DE CHEVROLET/ACADIAN DE PONTIAC

EN TÊTE DES PETITES VOITURES LES PLUS VENDUES À

La Chevette **QUÉBEC/LÉVIS.** affaire en achat de Chevrolet et Pontiac sont de

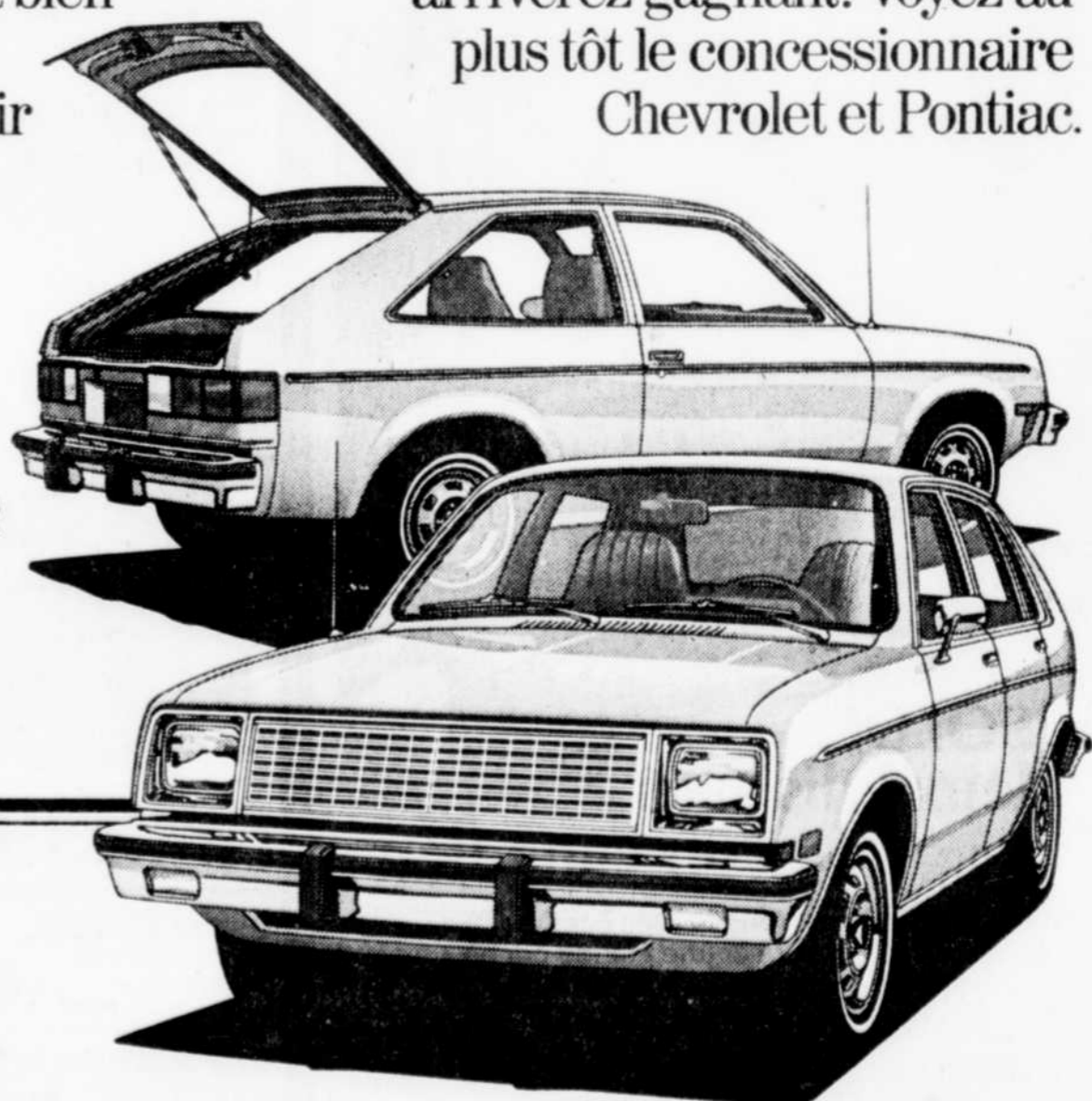
loin les petites voitures les plus vendues à Québec et à Lévis. Les 8 concessionnaires Chevrolet et Pontiac de la région sont supérieurement équipés et leur personnel se compose de gens agréables et bien formés, prêts à bien vous servir.

Venez nous voir et faites une bonne

affaire en achetant chez nous une Chevette ou une Acadian.

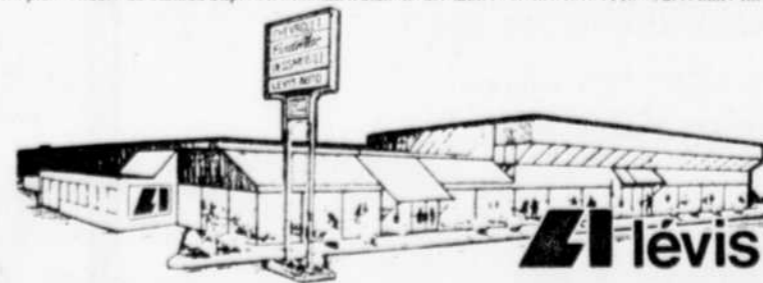
Vous profiterez, sans frais supplémentaires, du Plan de protection continue General Motors de 36 mois/60 000 kilomètres. Oui, prenez le volant de l'une des petites voitures les plus vendues au Canada et vous arriverez gagnant! Voyez au plus tôt le concessionnaire Chevrolet et Pontiac.

En tête
des ventes.*
Après-vente
excellente.



*Les ventes combinées des Chevette et Acadian en font les sous-catégories de tout fabricant les plus vendues au Canada d'après les immatriculations des années civiles 1979 et 1980, décembre inclus. Source: R.L. P&G.

LE CHOIX LOGIQUE



lévis auto
40, Kennedy, Lévis
TEL.: 837-3661

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

Quelques considérations sur l'administration d'une succession

S'occuper des affaires d'un être cher n'est pas facile et il est normal que la personne qui est investie de cette lourde responsabilité se sente un peu perdue au début. Toutefois, que la succession soit importante ou non, certaines dispositions doivent être prises pour que les désirs de la personne défunte soient respectés à la lettre et conformément à la loi. Bon nombre d'exécuteurs testamentaires ont constaté que les services d'une société de fiducie sont particulièrement utiles en pareilles circonstances. Le Montréal Trust a publié une brochure intitulée « Vos fonctions d'exécuteur testamentaire vous rendent-ils soucieux? » pour aider les particuliers qui agissent à titre d'exécuteurs. Cette brochure n'apporte pas de réponse à toutes les questions, mais elle présente une bonne idée des responsabilités de l'exécuteur. Le tableau ci-dessous vous donne un aperçu du contenu de la brochure.

Responsabilités de l'exécuteur testamentaire

Voici, en résumé, quelques-unes des nombreuses tâches qui incombent à l'exécuteur testamentaire

EXAMINER LE TESTAMENT.
S'occuper de sa vérification
Se faire autoriser à agir par la Cour.

DRESSER L'INVENTAIRE DE L'ACTIF ET EN ASSUMER LA GARDE.

Rassembler les éléments d'actif et dresser la liste du contenu des compartiments de coffre-fort.
Inspecter les immeubles et examiner les baux et contrats hypothécaires.

ETUDIER LES DOSSIERS DE LA PERSONNE DÉFUNTE. ADMINISTRER LA SUCCESSION.

Conformément aux dispositions testamentaires et à la loi provinciale.

TENIR COMPTE DES BIENS NON TRANSMIS PAR TESTAMENT.

Les biens non transmis par testament constituent un élément important du règlement de la succession.

PRODUIRE TOUTES DÉCLARATIONS NÉCESSAIRES

IMPÔTS SUR LE REVENU
Déterminer, s'il y a lieu, les gains en capital imposables.
DROITS SUCCESSORAUX
Produire les déclarations nécessaires aux fins des droits provinciaux ou autres.

PARTAGER LES BIENS COMPOSANT LA SUCCESSION

Si vous désirez recevoir un exemplaire de cette brochure ou si vous avez des questions à poser, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841

Montréal Trust
Où vos intérêts sont bien servis

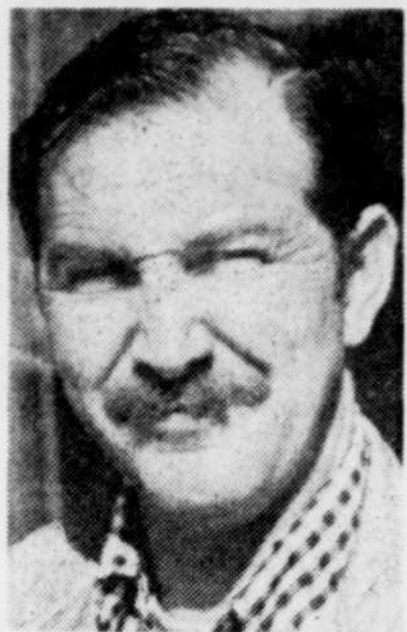


Un policier syndicaliste est congédié

SACKVILLE, N.-B. (PC) — Le caporal William Holmes, président du syndicat des fonctionnaires municipaux de Sackville, doit rencontrer le conseil municipal, samedi, pour discuter de son congédiement.

Selon le policier, il a été licencié pour avoir dressé des conventions à des officiels de l'hôtel de ville.

Deux autres policiers, suspendus dimanche dernier, ont pu reprendre le travail hier. On les a assurés que les suspensions ne figureront pas à leur dossier.



William HOLMES PC

Deux personnes brûlées dans un autobus scolaire

Un boyau de la chaufferette d'un autobus scolaire de la firme Transport Chauveau s'est rompu, hier après-midi, alors que le véhicule était en marche et deux personnes ont été brûlées par le liquide bouillant qui a jailli par la fissure.

Selon le rapport d'un agent du poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec, une étudiante identifiée comme étant Jenneylin Bergeron, fille de M. Ernest Bergeron, du 1800, 1ère Avenue, à Stoneham, a subi des brûlures au visage, tandis que le chauffeur de l'autobus, Régnald Langlais, du 205 rue George-Muir, à Charlesbourg, était touché à une jambe.

Après avoir reçu les premiers soins sur place par des policiers, l'étudiante a été transportée à l'hôpital Saint-François-d'Assise par l'ambulance Lépine et Cloutier. M. Langlais ne s'est pas rendu à l'hôpital.

L'incident s'est déroulé sur le boulevard Laurentien, près de la sortie de la rue George-Muir, à Charlesbourg, au moment où l'autobus se dirigeait vers le nord. Il était environ 16h.

M. Langlais a immobilisé son autobus sur le bord de la route et il a fait demander de l'aide. Des policiers-pompier de Charlesbourg, dont le capitaine Serge Daigle, sont accourus, ainsi que des agents de Québec-Métro.



Le chauffeur de l'autobus reçoit ici des soins de l'agent Francis Gauthier, de l'escouade police-jeunesse de Charlesbourg sous le regard d'un agent de Québec-Métro.

CORRECTION!

Avis aux consommateurs

Dans notre circulaire du 8 au 12 avril 1981, vous devriez lire:

SYLVANIA FLIP FLASH

Paquet de 10

(au lieu de paquet de 12)

\$24.

Merci!

UNIPRIX

FINI L'ORIENTATION DANS LES ÉCOLES?

150.000 étudiants en sont déjà privés
100.000 autres de plus seront abandonnés

Les commissions scolaires veulent abolir les services des orienteurs professionnels dans les écoles publiques.

Les répercussions seront catastrophiques chez nos jeunes:

- le choix des cours appropriés est mis en cause;
- plusieurs jeunes perdront une année ou plus de scolarité;
- plusieurs délaisseront l'école;
- augmentation du chômage déjà à un pourcentage record chez les moins de 20 ans;
- un accroissement important de la délinquance juvénile.

Les conseillers d'orientation remplissent un rôle essentiel auprès des jeunes pour les guider dans leurs études et ils conseillent les parents. Les commissions scolaires coupent de plus en plus dans ce service. Ce sont des économies de bouts de chandelles qui risquent d'allourdir le fardeau financier des contribuables qui paieront pour la reprise d'une année scolaire ou pour les allocations de chômage ou de bien-être social des jeunes qui n'auront pas été conseillés dans leur orientation.

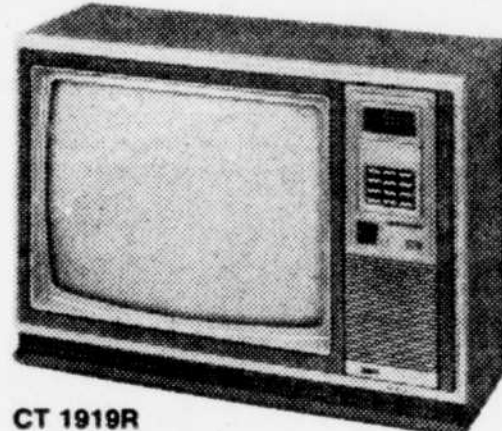
Les parents et les élèves doivent s'opposer à ces décisions insensées.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS D'ORIENTATION DU QUÉBEC

A. CLOUTIER TV ET HITACHI

"TOUTE UNE ÉQUIPE!"



CT 1919R

Télécouleur de 48 cm (20") avec convertisseur au câble intégré.

Coffret tout-bois fini noyer, télécouleur muni d'un convertisseur intégré vous permettant de bénéficier de 105 canaux, système exclusif Luminar 20. Contrôle à distance à rayon infrarouge.

20 ans de garantie sur les mini-circuits transistorisés.

Pour le prix, venez nous voir!

A. Cloutier RADIO T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy — 527-8123

Vol de bijoux: mystère

Le mystère entourait encore, hier soir, le vol de \$57.000 en bijoux qui a été commis, lundi soir, au magasin Birks, de Place Québec.

Chargé de cette enquête, le détective Alex Matte a interrogé des témoins en soirée. Trois personnes ont fermé la bijouterie à 17h35 et elles ont affirmé que tout était normal et que le système d'alarme avait été branché.

La police a obtenu la conviction que le vol a été perpétré de l'extérieur par quelqu'un qui avait nécessairement une clé pour entrer. Qui est cette personne? C'est la question à laquelle l'enquête devrait pouvoir trouver une réponse, incessamment.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSEILLERS EN PROMOTION PUBLICITAIRE RICHARD CANTIN & ASSOCIÉS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec, le 27e jour de mars 1981, sous le numéro 1010786.

Ce 1er jour d'avril 1981 LA BANQUE TORONTO-DOMINION 1295, de Jonquière Québec, P.Q. G1K 6W3



EN SOLDE: deux jolis sacs en cuir canadien

En haut, une poche froncée avec bandoulière, un fermoir à glissière et une grande poche intérieure également à glissière. Notre prix courant, \$60.00

En bas, un sac bien conçu, monté sur cadre, environ 7" x 10 1/2", avec poignée et nombreuses poches et divisions. Notre prix courant, \$64.00

Os, blanc, biscuit, marine.

En solde, \$42.95 chacun.

16, de la Fabrique PLACE QUÉBEC PLACE STE-FOY PLACE FLEUR DE LYS PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS JOAILLIERS

SPECIAUX PRE-ETE

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

Demandez votre carte de crédit "Contre-Plaques Modernes"

CABANON "LA GRANGE"

Construction robuste, aspenite 7/16, murs et toit contre-plaqué 1/2 plancher et 2" x 4" fenêtrage, porte, poignée avec clé, chaîne de porte, boîte à fleurs, bardeau d'asphalte, choix de couleurs. Solin et teinture inclus.

8' x 12'

499⁹⁵

Livré pré-assemblé

CABANON

Construction robuste, aspenite 7/16, murs et toit contre-plaqué 1/2 plancher, fenêtre, porte, poignée avec clé, chaîne de porte, boîte à fleurs, bardeau d'asphalte, choix de couleurs. Solin et teinture inclus.

6' x 8'

299⁹⁵

Livré pré-assemblé

TEINTURE EXTERIEURE NOYER - REDWOOD - CEDRE gallon	6 ⁹⁵	PEINTURE LATEX INT. EXT. PEINTURE LATEX SEMI-LUSTRE gallon	6 ⁹⁵ 11 ⁴⁵
TABLE DE PARTERRE RONDE Bois séché no 1 41" diam.	23 ⁹⁵	CLOTURE ASSEMBLEE Modèle "V" 48" x 96"	19 ⁹⁵ 22 ⁹⁵

GRAND CHOIX DE PORTES, FENETRES REGULIERES, FENETRES CANADIENNES EN CEDRE A PRIX SPECIAUX

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, 8h à 17h30. Jeudi, vendredi, 8h à 21h. Samedi, 8h30 à 12h.

CONTRE-PLAQUES MODERNES INC.
1177, BOUL. PIE XI SUD VAL-BELAIR

842-1911

SURPLUS D'INVENTAIRE

Profitez de nos spéciaux tout le mois d'avril



LE "ONE STEP" de POLAROID

Un appareil très simple à un prix aussi bas que

\$19⁹⁵

HENRI LECLERC CAMERA

4151, BOUL. STE-ANNE BEAUPORT 661-6983
1334, BOUL. MASSON LES SAULES 872-0071
2480, CH. STE-FOY (COIN DU VALLON) 653-3206



La Semaine de l'écologie est une initiative des étudiants de biologie de Laval.

Semaine de l'écologie à l'université Laval

par J.-C. RIVARD

Pour la première fois, les étudiants du département de biologie de l'université Laval ont, eux aussi, une semaine qui leur est propre: c'est la Semaine de l'écologie.

"Ma ville n'est pas si vile", proclament panneaux publicitaires et macarons. C'est une invitation faites aux citoyens de réagir pendant qu'il est encore temps.

A leur tour, la trentaine d'étudiants qui ont organisé l'événement invitent les gens de la communauté universitaire, tout autant que le grand public, à leur rendre visite, depuis lundi, jusqu'à ce soir.

De nombreux kiosques d'information et d'exposition ne manquent pas d'attirer l'attention. Pour l'occasion, on a réussi à sortir de leurs montres du pavillon Vachon des animaux empaillés, des herbiers et toutes sortes de curiosités pour les exposer dans le hall (1er étage) du pavillon De Koninck. On a organisé un concours de construction de maisons d'oiseaux: les plus belles réalisations y sont exposées. Grâce au concours de nombreux organismes, dont le Service canadien de la faune, on peut y obtenir une précieuse documentation sur les animaux du pays. On y projette aussi deux documents audio-visuels qui mettent en relief notamment les ravages écologiques de la société moderne, tout autant que l'urgence qu'il y a de recycler certaines matières telles que le papier.

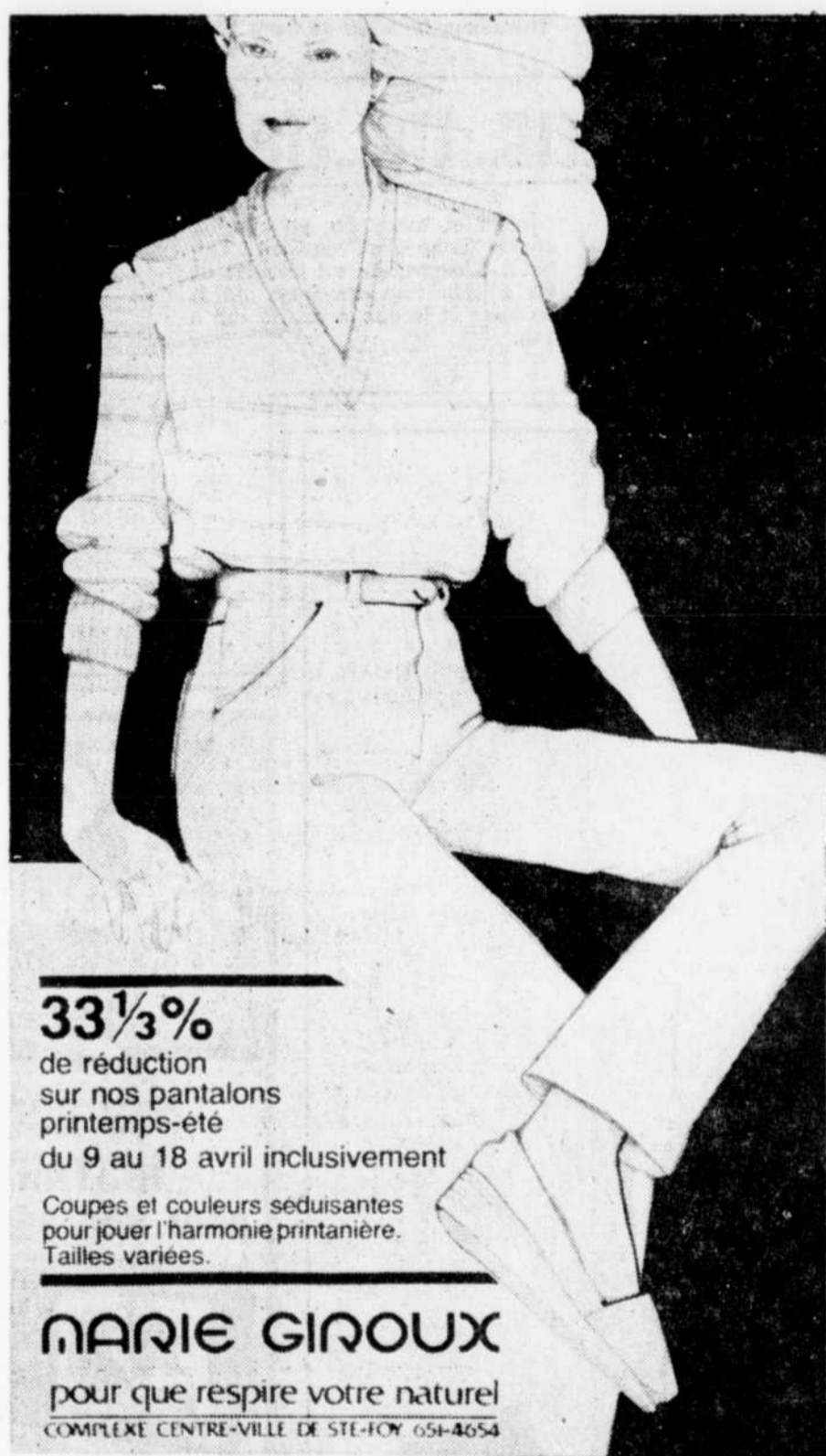
Depuis lundi, une série de conférences publiques complète cette exposition.

Ainsi, au cours de la journée de lundi, on a entendu l'ingénieur forestier Eric Rey-Lescure (Environnement-Canada) traiter de la vie

duite faite aux forêts urbaines sur le plan écologique. Mardi midi, M. Bernard Jolicoeur, interprète-naturaliste (cap Tourmente), a révélé bon nombre de trucs qui permettent d'attirer les oiseaux dans sa cour.

Mardi soir, le directeur de l'EDEN, M. Marc Paradis, a illustré les possibilités futuristes de l'énergie solaire pour le chauffage des maisons. Hier soir, c'était au tour du professeur Michel Jurdant (géographie) de

lever le voile sur un projet de recherches relatif à la ville écologique de demain. Ce midi, enfin, M. André L'Heureux, de la Société Kabir-Kouba, devait parler de la Saint-Charles, épine dorsale de la ville de Québec.



33 1/3%
de réduction
sur nos pantalons
printemps-été
du 9 au 18 avril inclusivement

Couper et couleurs séduisantes
pour jouer l'harmonie printanière.
Tailles variées.

MARIE GIROUX

pour que respire votre nature!
COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY 651-4654

LES SPECIAUX D'AVRIL

PHOTOSLR INC



Les 13 éléments en 9 groupes du système optique assurent une gamme de focales allant de 70 mm à 150mm pour le zoom. Un rapport de reproduction de 1:4 garantit des images nettes à toutes les focales. Le traitement multicouche de Vivitar réduit la lumière parasite.

70 mm - 150 mm f3.8
MISE AU POINT MACRO

**DOUBLEUR DE FOCALÉ
SPECIAL POUR LE
f3.8/70-150 mm**

EPARGNEZ \$50

à l'achat de ce zoom et du doubleur.

Prix rég. \$336.90
Rabais \$50.00

286⁹⁰

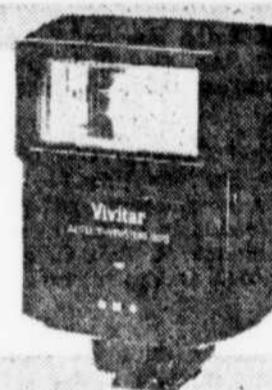


Modèle 285
Flash zoom
4 modes automatiques
jusqu'à 60'
et manuel jusqu'à 85'

114⁰⁰

Modèle 225
2 modes auto-
matiques jusqu'à
26' et manuel
jusqu'à 47'

44⁰⁰



Modèle 2500
Flash zoom
2 modes automatiques
jusqu'à 40'
et manuel
jusqu'à 50'

74⁰⁰

20% de rabais
sur
FILTRES VIVITAR

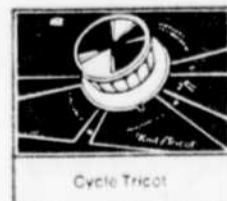
PHOTOSLR INC

555, boul. Charest est, Québec
Carrefour Les Saules, Québec

522-3811
871-0542

J.O. FISET est maintenant fier de vous offrir la gamme
complète des **ELECTROMENAGERS**
sur son super-plancher de meubles

Whirlpool



J.O. FISET
et
Whirlpool

vous offrent

- Des produits de haute qualité
- Une garantie intégrale de Whirlpool 1 an sur toutes les pièces, 5 ans sur la transmission
- Livraison gratuite
- Raccordement gratuit de la lessiveuse
- Démonstration à domicile de la lessiveuse et de la sècheuse



Réalisez une économie de \$60

L'ensemble "Champion"
Whirlpool

Machine à laver automatique, modèle JLDA4300
• 3 cycles: normal, apprêt permanent, délicat • 2 vitesses de lavage/essorage • 5 températures de lavage/rinçage • Filtre de nettoyage facile • Réglage de niveau d'eau variable • Couleur amande

Sècheuse, modèle JLDE8300
• Dessus de sècheuse en porcelaine • 2 cycles à minuterie: minuté normal, minute apprêt permanent • 3 réglages de température • Couleur amande

Régulièrement vendus: \$858.95 l'ensemble
SPECIAL D'INTRODUCTION:

\$798⁹⁵ l'ensemble



La qualité, notre façon de voir...



405 Soumande, (VOISIN DE PLACE FLEUR DE LYS) Ville Vanier, Qué., 687-1363



pierre champagne
de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Du piquetage depuis 10 ans

Le 15 avril, ça fera 10 ans que M. Gabriel Cristini se promène de long en large devant le parlement de Québec. Dix ans de piquetage pour protester contre le sort que lui fait subir la Commission des accidents du travail de Québec. Ce n'est peut-être pas un record mais c'est une bonne moyenne.

De fait, le livre des records est muet sur le "piquetage solitaire". Il nous assure que la plus longue grève du monde s'acheva le 4 janvier 1961, après 33 ans (elle concernait l'emploi des assistants-coiffeurs à Copenhague) mais, à nulle part, il est question d'un opposant solitaire qui ait manifesté sa désapprobation du système pendant une certaine période de temps. Puisque ça fait dix ans que Gabriel Cristini transporte sa croix sur la colline parlementaire il faudrait sans doute que quelqu'un, quelque part, prenne la décision de le faire inscrire, à titre individuel, dans le livre des records, si record il y a bien sûr.

Quand Gabriel Cristini a commencé à faire du piquetage, le 15 avril 1971, la CAT lui versait une indemnité de \$0.80 par jour. Aujourd'hui, cette indemnité est de \$3.72 par jour, ce qui représente une allocation d'environ \$22 par semaine.

Gabriel Cristini est d'origine italienne. Parti de Belgique où il travaillait comme mineur il est arrivé au Canada en 1956, et c'est à la mine Lamaque de Val-d'Or qu'il a commencé à travailler sous terre en 1956.

Au début de mars 1961, la compagnie minière l'avise qu'elle doit mettre fin à son emploi comme mineur puisqu'un examen médical

démontre, selon la Commission des accidents du travail, des signes de silicose, une maladie des poumons causée par la poussière de mines. Deux semaines plus tard on l'assigne à un travail de surface qu'il quitte le 26 septembre 1965, sous prétexte qu'il était davantage exposé aux poussières.

Après quelques années d'indécision, Gabriel Cristini décide de porter sa croix sur la place publique et le 15 avril 1971, il fait ses premiers pas en face du parlement.

Les revendications de Gabriel Cristini sont simples; "oubedon" la CAT le place dans un sanatorium pour le guérir de son état silicotique "oubedon" elle le déclare apte à travailler et non malade et le réinstalle à son travail de mineur en le compensant pour le temps perdu. Depuis dix ans, M. Cristini a vu défiler tous les partis à l'Assemblée nationale, les bleus, les rouges et les "péquisses". Des dizaines et des dizaines de ministres sont passés devant lui. Certains lui ont parlé, d'autres ne l'ont même jamais regardé. On lui a souvent offert des "jobbines" de toutes les sortes mais Cristini n'a jamais bronché. Ce qu'il veut c'est retrouver son emploi ou être malade, silicotique, à 100 pour 100, et non à 10 pour 100 ou à 20 pour 100 comme c'est le cas présentement. C'est qu'il est têtue cet Italien.

La semaine prochaine, quand Gabriel Cristini célébrera effectivement son dixième anniversaire de piquetage solitaire un autre gouvernement aura été élu. Il sera péquiste ou libéral mais ça n'a pas d'importance. Ce jour-là Cristini fera encore du piquetage et rien ne changera dans sa vie de protestaire solitaire.



M. Gabriel Cristini "piquette" depuis 10 ans devant l'hôtel du gouvernement.

Loto-Québec veut être encore plus de la fête

La Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec) a décidé de reconduire, en 1981-1982, son programme de commandite institutionnelle comportant cette année 58 manifestations majeures, soit 23 événements de plus que l'an dernier. Cette décision se traduit par l'injection d'une somme de plus de \$500,000 dans le domaine du loisir québécois.

Loto-Québec, via divers mécanismes, verra donc à diffuser très largement la tenue des différentes manifestations qu'elle commandite. Chaque événement sera appuyé d'une publicité intéressante et Loto-Québec défraiera aussi les annonces et les encarts dans les médias et les programmes souvenirs. De même, quelque trois millions de napperons annonçant différents festivals populaires seront distribués dans des centaines de restaurants à travers le Québec. Enfin, le centre motorisé de services de Loto-Québec, qui peut répondre efficacement aux besoins de la presse écrite et parlée tout en servant de quartier général aux communications dans la majorité des manifestations, parcourra plus de 40,000 kilomètres cette année, d'ici le 20 février, pour aller d'un festival à l'autre.

Dans la région immédiate de Québec, Loto-Québec s'impliquera dans cinq événements majeurs: le tour de la Baie (Saint-Paul); le marathon beauceron (Saint-Georges); les 15 kilomètres des Foulfleurs (Val-Bélair); l'Amicale des coureurs (Québec); et le Festival de l'oise blanche (Montmagny).



Le centre motorisé de services Loto-Québec est un précieux outil de communication mis à la disposition des organisateurs de fêtes populaires et d'événements de plein air au Québec.

Loto-Québec sera aussi aux fêtes de l'amiante de Thetford-Mines; au Festival du caplan de Forestville; au Frolic du caplan de Sept-Iles; aux 20 kilomètres de Sept-Iles; à la randonnée pédestre de Hauterive; au Festival de la crevette de Matane; au Festival du travailleur forestier de Saint-Vian-

ney; au demi-marathon du Festival d'automne de Rimouski et dans cinq événements majeurs dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Bref, Loto-Québec parcourra toute la province avec un motorisé (Jéroboam???) pour courir les festivals et les fêtes populaires... Ça me rappelle d'agréables souvenirs.

ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC...

Echo d'art

Depuis le 1er avril et jusqu'au 13 du même mois, au 31e étage de l'édifice G, le ministère des Communications présente plus de 200 toiles exécutées par des élèves

adultes et aussi des enfants du studio "Echo d'art" de Claire Thibault. L'exposition est ouverte de 9h à 16h, tous les jours de la semaine et le dimanche, de 13h à 16h.

Exposition allemande

La Chambre blanche, galerie d'art située au 226 est, Christophe-Colomb, à Québec, consacre trois semaines, les trois premières semaines d'avril, à l'art actuel en Allemagne.

Le Sénégal

Il ne reste plus que quelques jours pour voir l'exposition portant sur l'art contemporain du Sénégal. Celle-ci a attiré plus de 12,000 visiteurs en quelques semaines au Musée du Québec et elle prendra fin dimanche le 12 avril. On y retrouve 170 oeuvres de 53 artistes sénégalais. Les couleurs sont éblouissantes, comme en Afrique.

ACTION DUO

DEUX C'EST MIEUX.

BANQUE NATIONALE

Le côté pratique: compte chèques sans frais
La Banque Nationale est la seule à vous offrir, dans toutes ses succursales, un compte chèques sans frais et sans solde minimum. Faites autant de chèques que vous le voulez pour régler les choses courantes. C'est toujours gratuit.

Le côté payant: comptes d'épargne
Pour vos épargnes, il vous faut obtenir le maximum de rendement. Nous vous offrons donc deux comptes: un **compte épargne à intérêt quotidien**: un intérêt quotidien très alléchant calculé sur votre solde de chaque jour. un **compte épargne**: c'est le compte qui vous offre le plus haut taux d'intérêt. Il comporte aussi une **assurance-vie gratuite**: nous sommes la seule banque à l'offrir.

Jumelez notre compte chèques sans frais à notre compte épargne ou à notre compte épargne à intérêt quotidien. C'est le côté pratique et le côté payant. Deux c'est mieux. Profitez-en pendant Action Duo, prenez deux minutes pour passer à l'une de nos succursales. On veut vous en parler.

Vente d'écoulement des produits ZENITH

DES ÉCONOMIES INSTANTANÉES pour une période limitée

ÉPARGNEZ \$120.00
Rég. \$699.00*
MAINTENANT: \$579.00

- Le TOREADOR M190C
- Télécouleur 20" de style compact
- Cabinet de couleur brun foncé

ÉPARGNEZ \$200.00
Rég. \$1,169.00*
MAINTENANT: \$969.00

- Le SIENA S256P
- Télécouleur 26" de style méditerranéen
- Fins garnies

ÉPARGNEZ \$30.00
Rég. \$149.95*
MAINTENANT: \$119.95

- Le MEMPHIS M120C
- Téléviseur noir et blanc 12" CA
- Portable léger et compact

VENEZ DÈS AUJOURD'HUI!
pour des aubaines spectaculaires sur toutes les catégories de produits ZENITH
TELECOULEUR • TELE NOIR ET BLANC STEREO • ET RADIO
OFFERTS CHEZ TOUS LES MARCHANDS ZENITH PARTICIPANTS
* Prix de détail suggéré du manufacturier avant cette vente. (Prix, rabais et modèles peuvent varier selon les marchands). La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.



Ordre du Canada
M. Larkin Keirwin, ancien recteur de l'université Laval et aujourd'hui président du Conseil national de la recherche, a reçu, hier, des mains du gouverneur général, M. Ed Schreyer, la médaille de l'Ordre du Canada.

Petite Addition
Grand restaurant

pour 2: ***22,95\$**
tout compris

mini-soupe à l'oignon gratinée
ou soupe du jour
un service au bar-salade

au choix:
brochette de filet
ou filet mignon (6 oz/170 g)
ou coquille st-jacques

1/2 litre de vin rouge ou blanc
tarte au sucre/the-café-lait

Le JACRE
boul. Laurier/rue Fournier
Ste-Foy - 651-4055

... à des prix qui vous permettent de manger encore au restaurant.

* Pour notre menu du midi, souvenez-vous d'essayer!

SOLDE VERT
ZIP

international

Un solde Zip d'une couleur exceptionnelle: tous les articles aux étiquettes vertes portent non seulement un prix très spécial mais également la raison de leur mise en solde.

Du 4 au 11 avril
le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV TEL: 871 2221

UN ÉTÉ AU BLEU... COBALT

L'été durant, du matin jusqu'au soir, la toile est au bleu fixe cobalt! Et la mode se rafraîchit de blanc ou taupe! Jupe d'expression africaine. 115\$. Camisole dénudée. 45\$. Chapeau de paille. 13\$. Pantalon jean à rouler. 83\$. Pull bouclettes. 100\$. Cardigan point de croix. 100\$.

brissot

Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg, et 1060 St-Jean

Premier Anniversaire de Birks

PLACE FLEUR DE LYS

MONTRES SEIKO

Pour hommes et femmes
RABAIS DE

30%

CHAINES EN OR 18 carats

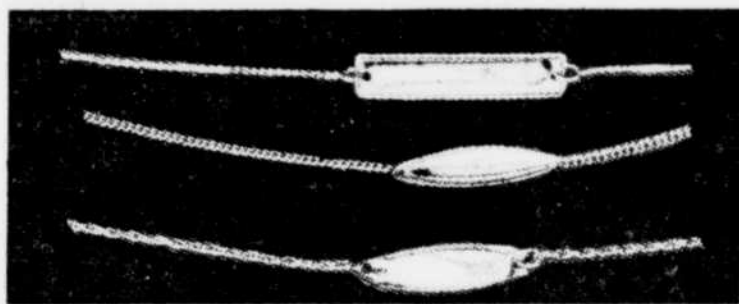
3 modèles différents, en 15" et 17 1/4"
RABAIS DE

30%

CHOIX DE BIJOUX EN OR

Tels que: pendentifs, boucles d'oreilles, colliers, bagues avec pierres de couleur.
RABAIS JUSQU'À

50%



REMONTAGE DE MONTURES EN OR 14 carats

Dans lesquelles on peut servir diamants ou pierres précieuses de différentes grosseurs.
RABAIS DE

30%



SELECTION LIMITEE D'ALLIANCES

En or, à diamants de 2 points, coupe simple.
RABAIS DE

20%

BRACELETS D'IDENTITE

En or 10 carats, à prix très abordable.

\$27⁹⁵ ch.

JONCS

Pour hommes et femmes, en or 10 et 14 carats.
RABAIS DE

25% ET 50%



FIGURINES LLADRO

RABAIS DE

25%



CRISTAL D'ARQUES

Motifs: Pompadour, Louvres, Chaumont et Longchamps.
RABAIS DE

25%

PORCELAINE POUR BEBE

Bunnykins de Royal Doulton
RABAIS DE

25%

SERVICE DE VAISSELLE

DE PORCELAINE SANGO - 45 pièces
Rég. \$210 - SPECIAL

\$123⁹⁵

BIJOUX NOUVEAUTES

Sélection spéciale
Prix variés
RABAIS DE

50%

Attrayante collection de

BIJOUX EN ARGENT STERLING

RABAIS DE

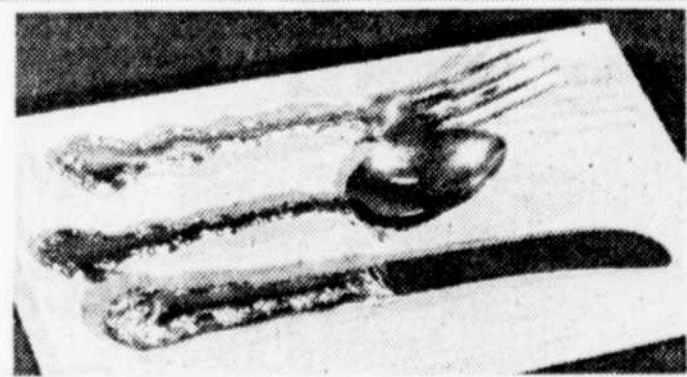
33 1/3%

COUVERT DE COUTELLERIE JUNIOR

en plaqué Regency

(Une lettre gravée gratuitement sur chaque ustensile, en style script, Old English ou lettre carrée.)
Rég. \$35 - SPECIAL

\$29⁷⁵



ENSEMBLE DE DEUX COUPES

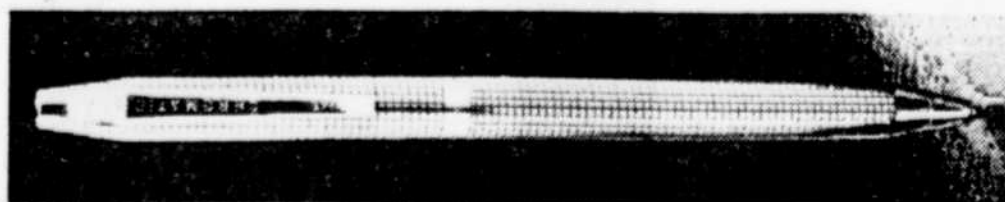
En plaqué argent, dans une boîte Birks.
Rég. \$40 - SPECIAL

\$30

SELECTION DE PIECES DE SERVICE

En plaqué argent, telles que: bonbonnières, plats à noix, plats ovales et ronds, plats à gâteaux.
RABAIS DE

50%



PLUME DE BANQUIER

Encre bleue et rouge.
• Toute vente finale • Aucune mise de côté

\$4⁹⁵

SELECTION DE PETITS CUIRS
Porte-monnaie, porte-carte

RABAIS DE

50%

Tous nos spéciaux, sauf la promotion des montres Seiko, sont offerts à Place Fleur de Lys seulement.

BIRKS



Mme Livia M. THUR



M. Jean-Marie POITRAS

Nouveaux docteurs

A l'occasion de sa prochaine collation des grades, l'université Laval décernera le 6 juin des doctorats honorifiques à Mme Livia M. Thur, vice-présidente associée à l'Office national de l'énergie, ainsi qu'à M. Jean-Marie Poitras, président du Groupe La Laurentienne. Hongroise de naissance, Mme Thur recevra un doctorat honoris causa en sciences sociales, pour son apport au milieu québécois de l'éducation supérieure et des sciences. Quant à M. Poitras, particulièrement connu dans le monde des affaires, ainsi que dans le milieu communautaire, il recevra un doctorat honorifique en sciences de l'administration.



Une semaine de l'informatique au cégep de Sainte-Foy.

Le Soleil, Jean Vollières

Au cégep Sainte-Foy, peu d'élus en informatique

par Claude TESSIER
En informatique, beaucoup d'étudiants se sentent appelés, peu sont élus... faute de moyens pour les accueillir.
Depuis 1968, le cégep de Sainte-Foy a formé

250 techniciens et techniciennes en informatique. Cette année, 24 étudiants et étudiantes gradueront et trouveront immédiatement un emploi avec un salaire de base d'environ \$15.000.

Ce collège ne pourra accueillir qu'un candidat sur six en informatique; les 250 autres restent sur le carreau parce que ce collège, comme d'autres au Québec, ne peut accueillir plus de can-

didats faute d'espace, de moyens et devant la difficulté de changer rapidement les cours pour des raisons de conventions collectives.
Cette situation se produit à un moment où le Québec a un grand be-

soin d'informaticiens et de techniciens et de techniciennes en informatique. Autre constat du cégep de Sainte-Foy; près de 70 pour 100 des étudiants sont des jeunes filles, apparemment orientées vers les carrières informatiques au lieu d'être dirigées vers les universités.

Ces faits ont été révélés, hier, au cours d'une conférence de presse pour marquer la Semaine de l'informatique organisée à ce collège par les étudiants et le département d'informatique. Il y a à cette occasion une intéressante exposition, ouverte au public, en particulier dimanche après-midi. Le public peut y voir le système Telidon de télévision interactive, a dit le professeur Claude Bélanger.

Au cours de la semaine, plusieurs exposés ont lieu sur l'impact du micro-ordinateur, le rôle du technicien et de la technicienne en informatique. Les étudiants et les professeurs ont choisi de traiter de l'informatisation d'une PME, sujet qui sera discuté vendredi. Ils estiment que la micro-informatique va modifier considérablement la façon de faire des PME. Le cégep de Sainte-Foy complète présentement une étude de 500 entreprises de la région 03 afin de connaître l'état de leur situation en informatique et l'avenir prochain.

Les collèges de Lévis-Lauzon et de Limoilou donnent également des cours en informatique. Il y a ainsi 300 jeunes aux études mais la moitié, pour diverses raisons, se rendent au bout de leur 3e année. Leur formation technique et humaine les habilite à exercer la profession de programmeur analyste, un métier où il faut être patient, persévérant, méthodique, communicateur et posséder une certaine facilité en mathématiques et en physique.



Au plaisir de l'été... les robes mailées à \$35 pièce.

Le tricot léger est si plaisant à porter. Et une robe, c'est si féminin. Au bureau. Et au fil des heures. En acrylique. Lilas, rose, blanc. P.M.G. Miss Renfrew au 2e, où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY
2 hrs. station gratuit, parc autos, Place de l'Hôtel de Ville

entreposage fourrures H.R. composez 692-3680

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

**POUR VOTRE SECURITE
CONFIEZ-NOUS L'ENTREPOSAGE
DE VOS FOURRURES!**

**A GAGNER
GRAND PRIX
DE
\$500**

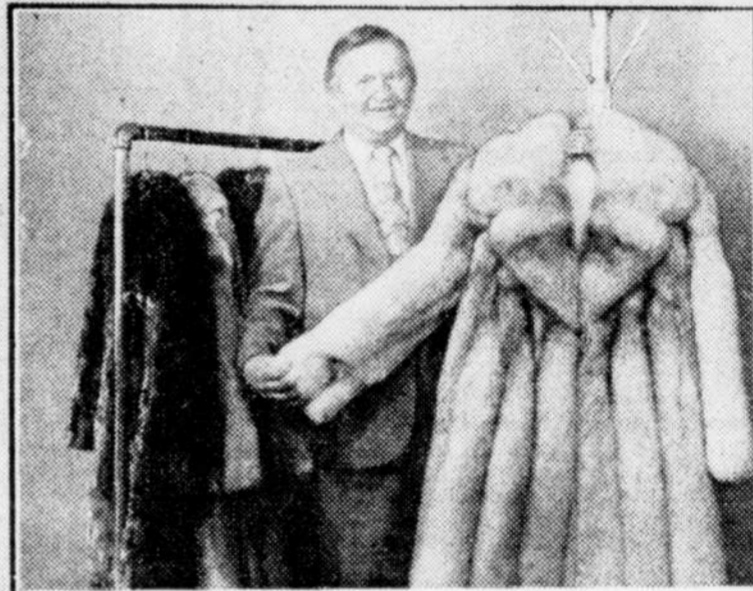
Chaque entreposage vous donne une chance de gagner \$500 en marchandises de votre choix.

**GAGNEZ
LE TRIPLE
\$1,500**

La personne gagnante se verra tripler son prix, soit \$1500, à la seule condition d'avoir commandé un nettoyage de sa fourrure par le fameux procédé:

**MARANDA
LUSTRE**

Attribution du prix le 29 août 1981 à 15h, au Salon de la Fourrure.



**VOUTE SECURITAIRE ET CLIMATISEE
ASSURANT UNE TEMPERATURE IDEALE!**

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites. Examen minutieux de chaque fourrure par des experts. Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

**TAUX AVANTAGEUX
PAYABLES A L'AUTOMNE**

Voici quelques exemples:

Valeur \$500 Valeur \$1.500 Valeur \$2.500 Valeur \$3.500 Valeur \$4.500
\$14 \$29 \$39 \$49 \$59

ASSURANCE A L'ANNEE MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

10%

D'ESCOMPTE
SI VOUS VENEZ CHERCHER
VOTRE FOURRURE AU
MAGASIN AVANT LE 1er
NOVEMBRE 1981

**AUCUNE LIVRAISON
A DOMICILE**

A LA RENTREE

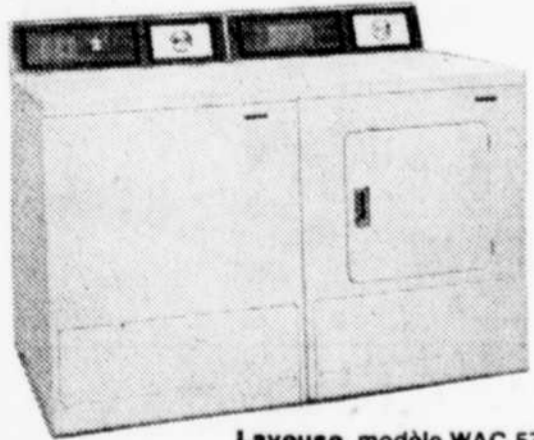
Tous les articles confiés pour entreposage doivent être apportés au magasin.

A LA SORTIE

Tous les articles devant être réclamés au magasin seulement, sur avis de 24 heures.

LA VENTE DU PERSONNEL G.L.

Chez Gaston Lévesque... "Quand les patrons ne sont pas là, les employés en profitent!"



**LAVEUSE
et
SECHEUSE
ROY**

Laveuse, modèle WAC 579 à deux vitesses

Caractéristiques de la laveuse: agitateur à 10 ailettes
● Suspension équilibrée ultra-résistante ● Lavage à double action nettoyante ● Transmission ultra-résistante et moteur de 1/2 H.P. ● 2 vitesses de lavage et 1 vitesse d'essorage ● Remplissage par pression ● Couvercle de sûreté "Lock and Spin" ● Protecteur de pompe ● Mode d'emploi sous le couvercle ● Dessus d'émail vitrifié ● Filtre à charpie à circulation continue ● Niveau d'eau variable ● Choix de températures: lavage à l'eau chaude; rinçage à l'eau froide; lavage à l'eau tiède; rinçage à l'eau froide; lavage à l'eau froide; rinçage à l'eau froide ● Couleurs: blanc et champagne (amande)

Sècheuse, modèle DAC 579 à arrêt automatique

Cycles minutes: séchage normal, automatique pour tissus à apprêt permanent, séchage pour tissus délicats et duvetage ● Températures: haute, moyenne, basse et sans chaleur ● Minuteur de sûreté à boutons-poussoirs ● Porte munie d'un interrupteur de sûreté ● Grand filtre à charpie ● Élément chauffant de 5.000 watts ● Séchage par grande circulation d'air ● Tambour émaillé ● Couleurs: blanc et champagne (amande)

● Cordon électrique à trois branches inclus.

LA PAIRE: \$759⁹⁵

**Service inclus
Mise au niveau et
démonstration à
domicile inclus**

GARANTIE DE 2 ANS SUR LES PIÈCES

Oui, les administrateurs du magasin Gaston Lévesque sont présentement en voyage... les employés s'en donnent à coeur joie pour vous offrir des rabais extraordinaires! Réal Robert, assistant-gérant, vous invite à le rencontrer pour profiter de ce SUPER-SPECIAL "PERSONNEL":



GAGNANTE DU VOYAGE A TRINIDAD et TOBAGO

Sur notre photo, de gauche à droite: M. Gaston Lévesque, président; l'heureuse gagnante, Mlle Ginette Beaulieu, du 51, des Lilas est, à Québec, et M. Marcel Lévesque, directeur des ventes. Il y avait également 25 autres gagnants de téléviseurs 12" Admiral, noir et blanc. Félicitations à tous!



Réal Robert

FUTURS COUPLES, profitez de rabais exceptionnels sur nos ensembles de mobiliers.



**GASTON
Lévesque
INC.**

Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.

100, RUE CHABOT • 250, RUE ROUSSEAU • 101, RUE BEAUCAGE, VILLE-VANIER • 683-3471

Bilinguisme en Ontario: Gauthier optimiste



richard daignault
à Ottawa

Le député libéral d'Ottawa-Vanier, jurant de tout faire pour que soit imposé à l'Ontario le bilinguisme officiel, a marqué un premier point hier au caucus national des députés libéraux.

La charte des droits du projet constitutionnel du gouvernement libéral, devant maintenant être étudiée par la Cour suprême du Canada avant que le Parlement ne se prononce définitivement sur le rattachement, pourrait être d'abord amendée lors de la reprise du débat le 21 avril.

Il est certain que les amendements conservateurs et néo-démocrates feront l'objet d'un vote. Mais ce qui n'était pas assuré, c'était que le parti des ministériels présenterait lui-même un amendement "omnibus", c'est-à-dire un amendement comprenant un certain nombre de modifications au projet de charte. Ce n'est d'ailleurs pas encore assuré.

Mais le gouvernement qui, hier, devait à tout prix éviter qu'un seul député exprime sa dissidence quant à l'entente unanime de tous les partis pour mettre fin à l'imbroglio parlementaire, a consenti à la tenue d'un débat à l'intérieur de son caucus mercredi prochain.

C'est là que Gauthier va livrer sa bataille pour faire inclure dans la charte des droits le bilinguisme officiel en Ontario dans les domaines législatif et judiciaire. Gauthier n'est pas non plus assuré que sa proposition sera acceptée par le caucus libéral du 15 avril.

Gauthier demeure confiant. Mais il compte toujours sur un changement d'attitude de la part du premier ministre William Davis de l'Ontario qui s'est opposé au bilinguisme officiel dans sa province tout en donnant son appui au projet du gouvernement Trudeau.

"Je rédige actuellement une lettre à l'intention de Davis dans laquelle je présente mes principaux arguments", déclare Gauthier au journal LE SOLEIL.

— Etes-vous optimiste?

— "Je demeure optimiste. Au congrès du Parti libéral du Canada en novembre 1980, j'avais présenté une résolution en faveur de la bilinguisation officielle de l'Ontario et elle avait

reçu l'approbation de 450 délégués contre une soixantaine de récalcitrants. Je compte sur le caucus libéral. Ce serait plus facile si Davis acceptait."

Trudeau désigne Duclos

Louis Duclos, le député de Montmorency-Orléans, fut choisi hier, par le premier ministre Pierre Trudeau, pour répondre aux questions du chef néo-démocrate Ed Broadbent sur la situation au Salvador. Duclos est secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, Mark MacGuigan.

Par la suite, Trudeau a félicité Duclos pour la clarté de ses réponses puis il lui a lancé cette fléchette: "J'aimerais

bien ça si vous aviez les idées aussi claires en matière

constitutionnelle". Jacques Olivier, le député de Longueuil et

président du caucus québécois des députés libéraux, est en va-

cances. On le dit sérieusement indisposé. Rappelons que la se-

maine dernière Olivier fut hospitalisé à l'hôpital de la défense nationale.

Tout est possible avec

GAZA



- Arrosez de saveur vos sandwichs chauds
- Nappez de plaisir votre poulet rôti
- Inondez de bonheur vos pommes de terre frites

- Garnissez de joie vos hamburgers
- Rehaussez de satisfaction vos tranches de rosbif

«Elles ajoutent du goût par-dessus tout»

Sauce GAZA pour SANDWICHS CHAUDS
Sauce GAZA BAR-B-CUE

Une nouveauté: découvrez, au verso des étiquettes GAZA, de nouvelles façons rapides et faciles d'apprêter vos plats à la sauce GAZA!

Les sauces de qualité GAZA ajoutent du goût par-dessus tout à vos repas de tous les jours et font merveille auprès des enfants. Servez-les souvent. Elles sont économiques et vite préparées.

GAZA

Les meilleures sauces au Québec depuis plus de 40 ans. Notre expérience fait toute la différence.

Les sauces vite prêtes, bien faites!

GAZA



VERRES DE CONTACT

Lentilles cornéennes

Souples Hydrophiles Ultra-minces
Prix régulier \$250
SPECIAL: \$189

Cette offre expire le 15 avril. Certificat de service en sus.

- Analyse préliminaire et évaluation de cas gratuits
- Adaptation facilitée grâce aux techniques de l'hypnose
- Etur et solution d'origine gratuits
- Corrections et modifications gratuites pendant les 3 premiers mois d'adaptation
- Contrôle vision-confort



Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, Ch. Sainte-Foy
681-3578

norman

Jump for CHARLEY

Pour toutes celles qui écrivent la mode...

ELECTRA MODE

Une paire d'inséparables irrésistible!

Le débardeur, fait de coton 100%, est discrètement ajouré et brodé d'une fleur au buste. Jaune ou pêche, P.M.G. 17.00

Le cardigan, aussi 100% coton, est boutonné sur toute la longueur et brodé du côté opposé à celui du débardeur. Jaune ou pêche, P.M.G. 26.00

"crédit accepté"

Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon • Carrefour Laval

SUPER-SPECIAUX

NOUVEAU SHAMPOOING REVITALISANT

CHEVEUX GRAS

NORMAUX & SECS

300ml. \$1.89

pret Shampooing revitalisant

AUSSI...

200 ml \$1.39 450 ml \$2.79

EXCLUSIF AUX CLIENTS FAMILI-PRIX

DE LA REGION DE QUEBEC

EN VIGUEUR DU 9 AU 19 AVRIL 1981

Ambulanciers: moyens de pression en vue

MONTREAL (PC) — Un mandat clair, visant à appliquer des moyens de pression pour faire avancer les négociations avec le ministère des Affaires sociales sur les tarifs du transport ambulancier, a été accordé à l'exécutif de la Corporation des services d'ambulance du Québec.

Toutefois, les dirigeants de l'organisme ont décidé d'attendre au lendemain de l'élection pour les appliquer.

C'est ce qu'a annoncé hier à Montréal, M. Denis Lévesque, président de la corporation qui regroupe 175 des 206 propriétaires de services d'ambulance au Québec. Pour la première fois, ces petits et moyens entrepreneurs prennent

une part active à la négociation des tarifs du transport ambulancier avec le MAS, mais les discussions entamées en juin 80 n'ont pas encore conduit à une entente sur les différents points de discussion.

M. Lévesque a rappelé que les propriétaires d'ambulance avaient accepté l'an dernier le tarif imposé par le gouvernement, soit de \$47 par service et \$1.10 pour chaque kilomètre parcouru avec un patient à bord, sous réserve d'une entente sur six points précis.

Or, selon M. Lévesque, une entente de principe n'est intervenue que sur trois de ces six points, soit l'installation d'un tarif

obligatoire et universel au Québec, le contingentement des permis des véhicules et l'indexation annuelle des tarifs.

Les propriétaires de services ambulanciers veulent maintenant obtenir une marge de profit plus élevée (le présent tarif inclut une marge de profit de 7 pour 100 jugée très insuffisante), leur permettant d'augmenter les salaires de leurs employés, et enfin la révision des montants versés aux transporteurs ambulanciers dans les zones subventionnées.

Fatigués de voir les négociations traîner en longueur, les membres de la corporation ont

mandaté leur exécutif de finaliser toutes les ententes avant le 29 mai, date de leur congrès annuel qui se tiendra à Hull, même s'il doit utiliser des moyens de pression allant du ralentissement de travail, par secteur ou par région, jusqu'à la grève générale.



AVRIL le mois du diamant!
 sur bagues à diamant, alliances et montres à diamant Bulova.

15% de réduction

- ACHAT OR ET ARGENT
- MISE DE COTE
- REPARATIONS GENERALES

Distributeur autorisé BULOVA BIJOUTERIE

La Licorne Enr.
 Carrefour la Pêrade
 3440, Quatre-Bourgeois
 Ste-Foy Tél.: 653-6220
 Diamants - Bijoux - Cadeaux - Sertissage

Pêcheurs en chômage faute de poissons

MONCTON (d'après UPC) — Plusieurs pêcheurs du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard verront leur permis de pêche annulé à cause d'une baisse dans le stock de hareng dans le golfe Saint-Laurent.

C'est ce qu'a annoncé hier un porte-parole de Pêches Canada, M. Len Cawley, qui a précisé que le stock de hareng avait baissé du tiers dans le

sud du golfe.

En plus de la fermeture de la pêche ce printemps, une fermeture reste possible pour l'automne" a dit M. Cawley.

Il a ajouté que des compensations seront offertes aux pêcheurs qui ne pourront exercer leur gagne-pain. Le montant de ces allocations sera déterminé au terme de discussions entre les pêcheurs et les transformateurs.

2 SUPER SPÉCIAUX
CHAÎNE STÉRÉO COMPLÈTE

MAGNASONIC
30 WATTS RMS

QUANTITÉ: **30**

CET ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur **MAGNASONIC**, STR-5015, AM/FM, 30 watts RMS
- Tourne-disque à courroie, semi-automatique, cartouche magnétique incluse
- 2 haut-parleurs, 3 voies, modèle 263, basse 12 po.

Si cet ensemble est acheté avec le magnétophone à cassette MX-513 et la base vitrée AD-512

SUPER-PRIX \$599
 (ensemble complet)

SUPER-PRIX \$329

SANYO
66 WATTS RMS

QUANTITÉ: **18**

CET ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur **SANYO** 2033, AM/FM, 33 watts RMS/canal
- 2 haut-parleurs **SANYO**, AD-6040 3 voies
- Tourne-disque **SANYO**, TP-1005, semi-automatique, à courroie

Si cet ensemble est acheté avec le magnétophone à cassette RD-5009 et la base vitrée STD-250

SUPER-PRIX \$799
 (ensemble complet)

SUPER-PRIX \$499

La Clef de Sol
 2, rue Saint-Jean
524-8431

Syndicat
 Mail St-Roch • Place Fleur de Lys
Daquet - Syndicat
 Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

Souliers sport brésiliens en cuir

Les modèles illustrés peuvent ne pas être disponibles à tous nos magasins.

VIVA
 Jusqu'à \$10 de rabais
29.90
 Prix cour: jusqu'à \$39.99

Voici les souliers sport brésiliens les plus superbes à si bas prix! Seulement 3 de toute une gamme de formidables modèles sont illustrés ici. Choix d'une variété de talons et de couleurs. Havane, brun et naturel. 5-10. Jusqu'à épuisement du stock.

j'y reviens

j'y reviens

Pour dames

Imperméable
 Le plus grand chic et une protection efficace: voilà ce qu'est ce magnifique imperméable. Ceinture à la taille, simple boutonnage à l'avant, piqûres sur l'avant, les poches et le col et petit foulard mode sous le col. Confectionné avec soin de polyester, il est lavable à la main ou à la machine. Tailles de 6 à 18 ans. Gris, rose, beige ou vert.

130.00
 R/4-Manteaux pour dames.
 En vente à nos 6 magasins.

Imperméable
 Un autre modèle d'imperméable à la fois pratique et très à la mode. Il possède une ceinture à la taille, un col tailleur, des piqûres sur le col et sur l'avant. Croisé à l'avant. 100% polyester. Lavable à la main ou à la machine. Tailles de 8 à 20 ans. Noir, brun, beige, gris ou vert.

130.00

j'y reviens pour les idées-modes